

BULLETIN
DE
L'ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
du Pensionnat Sainte-Marie (Lihès)
à QUIMPER



QUIMPER
IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
7 — RUE DES GENTILSHOMMES — 7



S. G. Monseigneur ADOLPHE DUPARC,
Evêque de Quimper et de Léon,
Président d'honneur de l'Amicale.

BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION AMICALE

DES

Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie

QUIMPER

Bien chers Anciens,

Au risque d'étonner quelques sociétaires par la répétition si persévérante de notre devise, mon premier mot, au *Bulletin* de 1926, sera encore :

Charité !

Volontiers, je le répéterais ainsi chaque année, comme S. Jean, l'apôtre de l'amour, inlassablement recommandait à ses fidèles Ephésiens de s'aimer les uns les autres, c'est-à-dire de se vouloir et de se faire du bien.

Mon dessein pourtant n'est pas principalement, aujourd'hui, de vous exhorter à la pratique de cette vertu ; il est de vous féliciter sincèrement de ce que, par le seul fait d'adhérer à l'*Association Amicale*, vous la pratiquez déjà excellemment... peut-être à votre insu.

Chacun sait que la cotisation annuelle de dix francs n'a, certes, rien d'exagéré — aujourd'hui, en effet, le franc vaut quatre sous —. Et c'est pourquoi un nombre de sociétaires de plus en plus considérable se décide à la doubler, heureux d'être à si bon compte — quatre francs d'avant la guerre ! — membre bienfaiteur de l'Association (1).

(1) Quant aux jeunes — c'est-à-dire non encore majeurs —, que l'article 14 des statuts semble classer dans une situation inférieure, ils sont parfaitement libres de suivre le mouvement et d'en arriver, au gré de leur désir, à la demi-cotisation — seule normale aujourd'hui — de dix francs-papier...

Eh ! bien, avec ces modestes cotisations, d'année en année accumulées, vous avez trouvé le moyen de soulager déjà bien des infortunes, d'assurer à plusieurs le bienfait incomparable d'une éducation chrétienne, et celui d'une solide instruction qui les mettra à même de gagner honorablement leur vie.

L'Association Amicale, en effet, a pu accorder, en ces deux premières années, environ 7.000 francs de subventions diverses en faveur d'Anciens momentanément gênés, ou d'Elèves sans fortune et absolument dignes d'intérêt, ou d'œuvres éminemment utiles à la Religion et à la Patrie.

Parmi ces œuvres, je me permettrai de signaler et de recommander à tous les Anciens celle du recrutement des Noviciats des Frères. Non seulement l'Amicale se doit d'assurer à perpétuité l'entretien d'un Novice, mais encore elle devrait s'occuper activement de susciter, ici et là, dans les familles bien chrétiennes, des recrues à l'Apostolat de l'Education.

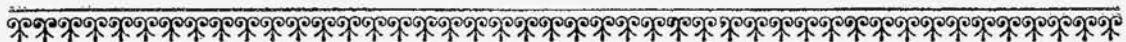
C'est là une œuvre de très grande utilité dans l'Eglise, et peut-être, — avec le recrutement des séminaires, — la plus urgente des temps présents, en notre pays de France. C'est aussi une œuvre de très grande charité à l'égard des générations à venir, et un moyen excellent de témoigner notre reconnaissance pour le bienfait de l'éducation chrétienne reçue, en contribuant aussi directement à le procurer aux autres.

Ainsi, non contents de faire du bien autour de nous, durant notre vie, nous aurons fondé un bien durable, qui ira toujours grandissant, et qui nous assurera de plus en plus, au Tribunal suprême, la sentence de miséricorde :

« Venez, bénis de mon Père, car, en vérité, ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait. Entrez dans la joie de votre Seigneur ! »

L'ANCIEN.





La chanson du Maître d'École.

*Les Anciens vénéraient l'Ecole ;
Et la servaient avec amour :
Ils avaient bien compris son rôle...
Aimons l'Ecole à notre tour.
C'est toujours par elle qu'on fonde,
Sur la vertu, les rêves d'or !
Il faut qu'elle reste féconde
Et partant la chérir encor.*

*Les vieux Maîtres se faisaient gloire
D'aimer plus honneur que beauté ;
Pour tous alors était notoire
Leur scrupuleuse loyauté.
Aujourd'hui, un rêve funeste
A empoisonné plus d'un cœur :
Jouir passe avant tout le reste :
Le dollar est le grand vainqueur !*

*Jadis, pour bercer la souffrance
Le Maître parlait d'idéal,
L'Ecole vivait d'espérance,
L'Elève à Dieu restait féal.
Pourquoi baisserions-nous la tête ?
Vers le Ciel relevons nos yeux
Et ravivons, le cœur en fête,
La foi qui seule rend heureux.*

*Autrefois, au temps des vieux Maîtres,
Où les cœurs étaient plus joyeux,
Les écoliers chantaient leurs lettres
Et les syllabaient dans les cieux.
Aujourd'hui, mornes et stupides,
Nous vivons de contrefaçons...
Redevenons fiers et limpides
Au rythme des vieilles chansons.*

*Notre œuvre n'a rien de servile.
Instruire, prier et chanter :
En est-il une plus utile ?
Corps et âme y trouvent santé.
Vive l'Ecole, notre Mère !
Vivent, pour elle, nos efforts !
Si la tâche est parfois amère,
Haut les cœurs ! et nous serons forts.*

L. QUISTREBERT.



Assemblée Générale

Le dimanche 16 Mai, se tint l'Assemblée générale de 1926.

Plus de 250 membres, jeunes et anciens, avaient répondu à l'appel de leur Président. Ils venaient de partout, et leur réunion dans les vastes cours ou les jardins de l'Etablissement offrait le spectacle le plus pittoresque. Là voisinaient vestons et pardessus — du plus pâle effet, d'ailleurs — avec les *chupen* cornouaillais aux boutons d'or et aux broderies éblouissantes, ceux du Juch désormais noirs, ceux du pays de Fouesnant, de la Bigoudennie et de la région de Quimperlé ; et puis encore les costumes sévères du Léon, et celui, si joli, de Plougastel-Daoulas...

Des groupes se formaient, suivant les âges et les promotions, sans distinction de pays ou de rangs. Et les vieux souvenirs revenaient en foule, et les langues se déliaient, et les conversations allaient leur train...

A 9 h. 30, dans la grandiose chapelle de l'Etablissement, M. le chanoine Cornou célébra la messe à l'intention des membres vivants de l'Association. On remarquait au chœur M. le chanoine Cogneau, vicaire général, M. le chanoine Le Coz, du Chapitre cathédral, M. l'abbé Balbous, mutilé de guerre et professeur à l'Ecole Saint-Yves, MM. Le Gall et Gouchen, aumôniers.

Au premier rang dans la nef, M. Alain Le Berre, président du Tribunal de Commerce de Quimper, président de l'Amicale ; M. E. Bolloré, président d'honneur ; MM. P. Le Gars, ancien maire de Kerfeunteun, et J. Salaün, ancien libraire, tous deux vice-présidents ; MM. Ch. Cabon, négociant, et L. Jaouen, entrepreneur, et autres membres du Conseil d'administration.

A l'Evangile, M. l'abbé Balbous prononça une belle allocution que nous sommes heureux de reproduire plus loin.

Le chant du *Credo* de Dumont retentit ensuite et est enlevé avec un admirable brio, puis la cérémonie religieuse s'acheva par le Salut, où la chorale fit entendre ses meilleurs morceaux de musique sacrée.

L'absoute, donnée par M. le Vicaire général pour le repos de nos Morts, laisse à tous une impression de récon-

fort et d'ardent désir de Justice et de Paix sociale, dans le respect du Droit.

Les membres de l'Amicale se rendirent alors dans l'admirable salle gothique, sorte de génie tumultueux du chanoine Abgrall et de M. Le Naour. Le Saint Père, en faisant de ce dernier un chevalier de saint Grégoire le Grand, récompensa l'exquis animateur du granit breton.

M. le Président adresse ses souhaits de bienvenue aux nombreux amis présents. Il adresse un hommage ému à la mémoire de M. Moreau, sous-directeur, dont il fut l'élève, et qui s'est tant dévoué au Likès durant 28 années...

M. Gautier, directeur, exprime ensuite sa joie de voir son œuvre encouragée par tant de sympathies, rappelle le souvenir de ceux que la mort a frappés depuis l'an dernier, remercie les généreux souscripteurs de l'Ecole Saint-Jean - Baptiste de la Salle, à Reims, et rend compte des succès obtenus dans le cours de l'année.

Après approbation de la gestion financière présentée par M. Cabon, trésorier, il est procédé au renouvellement partiel du Conseil d'administration (Statuts, art. 6). MM. J. Salaün, P. Rolland, E. Le Bras sont réélus. MM. L. Le Roux et A. de Kerangal sont remplacés par MM. le chanoine Cornou et A. Fily, père.

*
* *

Le banquet fut empreint de joie et de cordialité, comme il convient entre gens qui peinent chaque jour dans l'isolement du champ, du bureau ou de l'atelier, et sont d'autant plus enchantés de retrouver la compagnie toujours si joyeuse, autrefois si souvent espiègle, de leurs inoubliables amis d'antan.

Au champagne, M. le Directeur donne connaissance de mainte excuse, à commencer par le télégramme de Mgr l'Evêque, en tournée pastorale à Gouézec, à qui notre Président avait fait parvenir cette adresse : « *Président Amicale Likès offre respectueux hommages Votre Grandeur, au nom Anciens Elèves en Assemblée générale.* »

Monseigneur répondit : « *Je bénis Président et Anciens Elèves Likès et souhaite à la grande Ecole large prospérité.* »

— M. l'abbé Rolland, ancien aumônier, recteur de Bourg-Blanc, regrette que des obligations acceptées depuis longtemps, à l'occasion de la Confirmation, ne lui permettent pas d'être parmi nous, cette fois encore. Il espère être plus heureux l'an prochain.

— Le C. F. *Paul*, qui fut des nôtres il y a deux ans, adresse à tous son meilleur et très affectueux souvenir.

— M. H. *Cogneau* est de cœur avec nous : il regrette que la distance et la difficulté des communications ne lui permettent pas le déplacement désiré.

— M. L. *Quistrebert*, le poète E. *Focerre*, actuellement à Issy-les-Moulineaux, adresse ses souhaits aux Anciens de la Maison qu'il a tant aimée.

— M. *Le Roux*, de Brest, n'a pu assurer sa présence aujourd'hui en raison des voyages que nécessite son industrie.

— M. J. *Maréchal*, négociant à Pont-l'Abbé, retenu, est de cœur avec nous.

— M. Jh. *Ferrand* écrit que son deuxième héritier le retient en ce jour, mais ne l'empêche pas d'avoir une pensée pour ses anciens Professeurs et ses anciens camarades du Likès.

— Le capitaine d'artillerie *Guy Le Bourhis* est très contrarié de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale. De Bourbon-l'Archambault, il adresse à ses anciens Maîtres et camarades son amical souvenir... en attendant mieux l'an prochain.

— M. *Julien Le Gô*, de Saint-Pierre-Quilbignon, contrôleur ambulant des P. T. T., est venu en personne présenter ses excuses, le service le retenant le 16 Mai. Il renouvelle ses amitiés à ses anciens camarades et ses respects à ses vieux Professeurs.

— *Paul Bossard*, quartier-maître fourrier de fraîche date, se rappelle au souvenir des jeunes.

— M. *Le Berre*, président du Foyer Breton, à Nantes, retenu en famille par les fiançailles d'un de ses fils, garde un souvenir inoubliable du temps passé au Likès, et prie de l'excuser.

— M. *Paul Cocho*, président de l'Amicale de Saint-Brieuc, adresse ses vœux pour le succès de la journée et la prospérité de l'Amicale du Likès.

— M. *Ruelland*, président de l'Amicale de Lorient, retenu au dernier moment par affaire urgente, exprime tous ses regrets, est avec nous par le cœur et la pensée, et offre ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

— M. *Pérodeau*, de Brest, est de cœur avec nous.

— M. *Paul Carichon*, de Quimper, empêché par le régime très sévère auquel il est assujéti, se fait excuser auprès des Anciens.

— M. *Le Gall*, de Perros-Guirec, retenu par l'occurrence de la Confirmation d'un de ses enfants, est avec nous de cœur.

— Un télégramme de Jersey annonce que, le dimanche 16 Mai, un vieux cœur exilé sera toute la journée avec les braves Anciens du Likès. Et c'est signé : *F. Donat-Louis*.

— Enfin, M. E. *Le Goas*, contrôleur du service postal au Havre, « conserve un excellent souvenir du Likès et de ses anciens condisciples, refait bien souvent par la pensée le voyage de Quimper, et espère que dame Administration lui donnera prochainement une recette des Postes en la chère Bretagne, ce qui lui permettra d'assister chaque année à la réunion des Anciens... »

M. Gautier, alors, remercie ses hôtes, et spécialement MM. le chanoine Cornou et l'abbé Balbous, qui ont bien voulu présider la fête religieuse. Il salue M. Thomas, maire de Plougastel-Daoulas et quasi-député du Finistère ; M. Jadé, député « in re et in persona », et défenseur énergique de la liberté d'Enseignement ; M. Hénaff, conseiller général de Plogastel-Saint-Germain...

M. Le Berre, président, salue à nouveau la mémoire des deux vétérans du vieux Likès, décédés cette année (F. Donan et F. Colman). Puis il s'étend complaisamment sur la modernisation de l'Etablissement, d'aspect et de contact un peu rudes jadis. Disparus, les « chambriers », avec leurs paillasses encombrantes et leurs provisions accumulées. Transformés les dortoirs, alors sans peintures et sans lavabos ; ainsi que les cages d'escaliers désormais pourvues de plafonds blancs et de... confortable à chaque palier. Et M. Le Berre d'évoquer ces descentes matinales (4 h. 1/2) dans les corridors glacés ! Qui s'en plaignait ? Personne ! Nous étions rustiques.

Le Progrès est venu. Il est fils de l'Eglise, qui s'accommode aux différents stades de la vie des peuples. Et puis, MM. les Professeurs d'aujourd'hui, ne reconnaissant plus une maison bouleversée successivement par un collège et un hôpital militaire, répugnèrent d'autant moins à des méthodes nouvelles. L'électricité ruissela partout ; les ateliers se reconstituèrent avec des moteurs électriques. Soixante étaux sont occupés chaque jour par trois séries d'élèves, qui sont également initiés aux travaux de la forge et des machines-outils.

Cette année scolaire a vu naître l'annexe de menuiserie avec six établis doubles, et pourvue elle aussi de nombreux moteurs. Ces installations ont beaucoup de succès parmi les futurs Agriculteurs, à qui l'électrification des campagnes fournira le moyen, non seulement d'occuper leurs loisirs, mais encore de suppléer à la main-d'œuvre défailante.

Nous constatons une fois de plus que nos Maîtres catholiques sont des hommes de leur temps et de toutes les réalisations utiles. Aussi les *Anciens* se doivent-ils de consacrer ces résultats en faisant resplendir l'auréole de *Sainte-Marie*, la sûreté de ses méthodes, ses succès innombrables, et surtout en lui confiant leurs enfants.

M. le Président n'oublie ni S. G. Mgr Duparc, ni son représentant, M. le Vicaire général, ni M. E. Bolloré, ni le vieux F. Carolius, ni M. Caradec, ni M. le chanoine Le Coz...

M. Jadé profite de l'occasion qui lui est offerte pour

expliquer les raisons qui devraient l'empêcher de prendre la parole aujourd'hui. Il a une formidable extinction de voix « gagnée » la veille à Douarnenez. Il avait essayé de pêcher à la ligne, salle Olier, quelques âmes égarées. Mais les Communistes veillaient. Il dut leur tenir tête des heures durant, et dominer de la voix leurs hurlements de forcenés. Et sa pensée se portait au Likès, et il comparait à ces paroles de haine les enseignements des Frères de Saint-Jean - Baptiste de la Salle, et il vit d'un coup combien grande et belle est l'œuvre de ces derniers. Si la France ne glisse pas au fond de l'abîme, c'est qu'elle possède une réserve de ressources morales créées par ces hommes qui, durant deux siècles, se sont consacrés à l'éducation des humbles, qui, avec désintéressement, mais aussi avec ténacité ont voulu que ceux qui leur passèrent par les mains fussent partout les meilleurs. Les Frères ont eu cette ambition et ils ont su la réaliser. Et c'est pourquoi nous leur devons une éternelle reconnaissance.

Un ban nourri approuve ces paroles ; et c'est le tour des chants. M. Léon Le Berre interprète avec un succès marqué *Disul vintin*. Puis MM. P. Buhé et A. Parker y vont de leur chanson française.

*
* *

Sur la cour, après un brillant défilé en pas redoublé, Geo. Guéguen, de Pont-l'Abbé, élève de 3^e année industrielle, s'avance vers M. A. Le Berre, et, au nom de ses 500 camarades, salue dans les Anciens les traditions de la maison du Likès. Les jeunes sauront garder ces traditions. Comme jadis leurs aînés, ils apprennent pour la vie entière à aimer et à pratiquer le devoir. Ils iront un jour prochain grossir la phalange, et ils savent déjà que la devise *Charité* inscrite sur leur *Bulletin* est un beau programme de vie intense, féconde, bienfaisante, réalisant l'union des cœurs par l'entr'aide fraternelle jusqu'au delà du tombeau...

Le Président accepte cet éloge, pour l'*Amicale*. Puis il félicite l'orateur et ses camarades de leur belle discipline, les encourageant à obéir toujours avec joie, pour savoir commander demain et être dans toute la force du mot « des chefs ».

Ainsi régnera dans le monde l'harmonie, condition du bonheur et cause de prospérité.

Le Président termine en demandant de lever les punitions et d'octroyer un congé.

*
* *

Un joli concert, où triomphe le son mélodieux de la clarinette, et dans lequel exultent, à deux ou trois reprises les *Binious du Finistère*, accompagne des mouvements d'ensemble et des matches de basket-ball. Pour terminer, la chorale interprète les couplets du *Bro Goz ma Zadou*, en alternant avec l'instrumentale. Ce fut très beau...

Ajoutons ici une réflexion cueillie dans l'*Union Agricole*, de Quimperlé, rendant compte de la fête :

Nous eûmes là comme une satisfaction profonde, non dénuée peut-être d'une pointe de vanité bien pardonnable, en entendant, dans ce milieu d'où jadis, au temps de notre petite enfance, la langue nationale était rigoureusement bannie, le triomphe du *Bro Goz*... Et nous croyons qu'il ira plus loin, qu'il passera de la cour dans la classe, qu'il rebondira des cuivres de l'instrumentale jusque dans la grammaire et sur le tableau noir... comme le rêva jadis le F. Constantius. Et de cela, ancien élève du Likès et Barde breton, nous aurons été un peu la cause...

(Léon LE BERRE.)

Très volontiers, nous faisons nôtre le vœu du cher Barde dont nous sommes fiers. Tous les Professeurs actuels du Likès seront au comble de leurs vœux quand les examens et les programmes leur laisseront le loisir et le bonheur d'enseigner la belle langue de leurs aïeux. D'une façon générale, il est d'ailleurs moins que juste d'affirmer qu'elle ait jamais été même simplement bannie du Pensionnat, bien que parfois l'on crut devoir céder aux instances des parents pour imposer à leurs enfants l'usage exclusif du français pendant le temps si court de leur scolarité. Dès que la mentalité des familles aura suffisamment évolué, le Likès sera aussi heureux que fier de prendre toutes les initiatives susceptibles de favoriser non seulement la foi mais encore la langue énergique et les beaux costumes de nos glorieux ancêtres.

Allocution de M. l'Abbé Balbous.

MESSIEURS,

MES CHERS AMIS,

Une réunion d'Anciens Elèves est toujours l'occasion d'une grande joie pour une Maison. Pendant quelques heures, elle groupe sous le même toit ses enfants, aujourd'hui vieillards, hommes mûrs ou jeunes gens, qui ont puisé à la même source le même enseignement, le même esprit, la même foi. Pendant quelques heures, elle unit dans une fête de famille magnifique

Anciens et Jeunes, Maîtres et Elèves, et procure à tous l'agréable satisfaction de se revoir.

Ce qui fait tout le charme de cette fête intime, c'est l'évocation du passé, c'est la foule des souvenirs qui remontent au temps délicieux de notre prime jeunesse, et qu'il est si doux de se rappeler longtemps après !

Pour entrer pleinement dans le cadre de cette fête, nous nous proposons d'évoquer bien simplement quelques souvenirs de notre vie d'écolier ; cela nous permettra de vous donner quelques conseils, mes chers enfants, et à vous, nos anciens Maîtres, de vous dire notre reconnaissance, notre affection, notre espoir en l'avenir.

*
* *

La fête d'aujourd'hui est vraiment pour chacun d'entre nous la fête du souvenir. Elle se passe dans le local familial de nos jeunes années, au milieu de nos anciens Maîtres, que nous retrouvons moins nombreux sans doute, mais toujours vaillants et fidèles à la tâche ; au milieu des anciens condisciples, dont l'amitié de jadis se resserrera très heureusement aujourd'hui après de longues années de séparation ; au milieu de nos cadets, en qui il nous semble nous reconnaître, jeunes et ardents comme eux.

Nous revivons en quelque sorte notre vie d'écoliers. Nous occupons ces mêmes bancs, dans cette même chapelle où nous avons reçu tant de grâces. C'est là qu'ont été prises les résolutions énergiques qui ont définitivement fixé notre avenir ; c'est là que se sont décidées nos vocations ; là que nous avons redressé nos torts, relevé nos courages défaillants, renouvelé notre provision de joie et d'ardeur quotidienne.

Nous retrouvons telles qu'autrefois ces cours, témoins muets de nos bruyants ébats, de ces fêtes grandioses, où, comme aux jeux olympiques, après la palpitante course du stade, les vainqueurs recevaient en grande pompe les récompenses glorieusement acquises.

Nous retrouvons nos classes :

...Un banc de chêne, usé, lustré, splendide,
Une table, un pupitre, un lourd encrier noir,
Une lampe, humble sœur de l'étoile du soir...

Nous n'y retrouvons plus, hélas ! tous nos Maîtres, plusieurs ont été rappelés à Dieu ; mais, dans les chaires évocatrices, leur souvenir pieux demeure et, avec lui, le souvenir des journées fiévreuses à l'approche des examens, du travail passionné, de l'émulation, de l'ardeur dans la lutte entre les diverses sections.

Et les souvenirs affluent, nombreux, gais ou tristes : réunions intimes de la congrégation, randonnées des jeudis et dimanches dans notre admirable campagne, veillées au dortoir les soirs de grands chagrins, départs fiévreux en vacances ! Tous ces bons vieux murs parlent de notre jeunesse ; chaque

arbre, chaque pierre évoque en foule les menus incidents qui composaient notre vie d'écoliers ; et notre esprit vole, les années passées s'effacent ; et nous nous retrouvons enfants, heureux, candides, espiègles, comme jadis. Même les vieillards sentent monter en eux aujourd'hui un regain de jeunesse ; oubliant le présent avec ses labeurs, ses soucis et ses amertumes, ils goûtent pour quelques heures la délicieuse illusion d'être redevenus les écoliers d'antan. N'est-ce pas vraiment la pleine évocation du passé ?

*
* *

Au rappel de ces souvenirs, mes chers enfants, je me tourne vers vous qui êtes ce que nous avons été et qui serez un jour ce que nous sommes. Vous regardez sans doute, pleins d'admiration, ces aînés qui vous visitent aujourd'hui ; vous enviez leur situation, leur âge peut-être, leur liberté assurément ; et vos esprits se remplissent d'espoir, et vos imaginations débordent de projets d'avenir. A votre âge, on aime mieux regarder devant soi que derrière : il y a plus d'espace.

Mais, sachez-le bien, cette liberté après laquelle, comme nous-mêmes jadis, vous soupirez aujourd'hui, si elle procure la satisfaction de ne relever que de soi, d'être le maître de sa vie, elle donne cependant moins de droits qu'elle n'impose de devoirs. Croyez-nous-en, la vie que vous avez hâte de vivre — hâte bien légitime, j'en conviens — est une chose très sérieuse. Cette vie, celle du moins que devant Dieu, devant soi et devant ses semblables, l'on se glorifie de porter écrite sur son front et gravée dans ses mains, n'est pas affaire de caprice, comme vous pourriez être portés à le croire. Elle ne peut s'improviser au jour le jour, au hasard des intentions changeantes, sans un dessein stable, sans une pensée directrice. La vie ne consiste pas dans la jouissance à tout prix, dans la conquête par tous les moyens de la richesse, des honneurs, des situations ; ce qui est proprement la conception des faibles, des incapables, des tarés. La vie, la seule qui compte, tout comme le royaume des cieux, souffre violence et n'appartient qu'aux forts, qui veulent travailler et lutter.

Si vous voulez être un jour *quelqu'un*, mettez-vous à l'œuvre tout de suite. De même que l'enfant ne se réveille pas brusquement un homme, ainsi l'on ne crée d'un seul coup un caractère. Mais on le forme peu à peu par un travail long, ardu, incessant. Ebauché sur les genoux d'une mère, il se développe, se transforme, se redresse à l'école, pour s'éprouver ensuite aux difficultés de la vie.

Ne vous laissez pas déconcerter par les difficultés de la tâche. Nous sommes ici aujourd'hui pour vous dire qu'elle n'est pas impossible, qu'elle vous sera même facile si vous savez toujours conserver, à la base de votre formation, la foi puisée dans vos familles en même temps que le lait maternel, la foi prêchée par vos Maîtres et qu'on respire partout dans cette maison.

La foi, la religion, le salut, mais c'est votre seule raison d'être ici-bas, comme c'est la raison d'être de cette école et le seul but de tant de dévouement de vos Maîtres. Les diplômes que vous remportez ici, vous les pourriez conquérir ailleurs... Mais il est une chose qui ne se cultive que dans nos écoles catholiques : c'est la religion, et elle est d'importance ! Songez-y... Supposons que, plus tard, vous puissiez, munis de tous les diplômes et riches de toutes les connaissances pratiques, occuper des situations en vue, être remarquables par votre science, par les directions heureuses données à vos entreprises : que vous servirait tout cela si vous veniez à perdre vos âmes ?

Oh ! songez, mes chers Enfants, songez à toutes les pensées sérieuses qu'éveille en vos esprits la fête d'aujourd'hui ! Songez qu'un jour vous serez, à votre tour, les *Anciens* du Likès, et vous occuperez la place que nous sommes si fiers d'occuper en ce moment. Votre devoir est donc de vous préparer à nous remplacer dans la vie, pour continuer après nous les traditions de foi, de travail et d'honneur que nous ont léguées à nous-mêmes nos aînés. Il faut que la France recrute parmi vous ses marins et ses soldats, ses ingénieurs et ses ouvriers, ses hommes de lettres et ses industriels, ses commerçants et ses agriculteurs. Il faut que l'Eglise recrute parmi vous ses religieux et ses prêtres. Vos Maîtres ne sont plus en nombre, ils réclament des auxiliaires : c'est à vous à les fournir. Et des prêtres, mes chers Amis ! Depuis la fermeture en 1906, pas un seul élève du Likès n'a pu prendre la soutane !

Eh bien ! pour répondre aux appels pressants de l'Evêque et aux besoins profonds du diocèse, reprenant la tradition heureusement renouée en 1919, grâce au zèle de vos Aumôniers et de vos Maîtres, venez nombreux combler les vides faits dans nos rangs par la guerre, venez doubler nos effectifs pour réparer les ravages causés par 25 années de luttes et d'oppression. Une couronne de religieux et de prêtres : est-il plus bel ornement pour une maison d'éducation chrétienne ?

*
* *

En ce jour de souvenirs, notre pensée ne s'arrête pas à vous, mes chers Enfants, et à ces bâtiments aimés : elle va aussi, et surtout, à l'âme de cette Maison, à vos Maîtres, à nos anciens Maîtres, à qui nous sommes heureux de pouvoir témoigner notre reconnaissance.

Comment, en effet, pourrions-nous taire les sentiments que nous éprouvons pour vous qui avez assumé la tâche redoutable de notre formation intellectuelle et morale ? Avec une patience inaltérable, vous avez façonné nos jeunes intelligences ; avec une expérience consommée, et une affection toute fraternelle mais empreinte de fermeté, vous avez modelé nos petits caractères capricieux, violents ou paresseux ; vous nous avez fait avancer lentement, méthodiquement, parfois malgré nous, dans le chemin de la science et de la piété ; et insensiblement vous avez fait de nous des hommes qui vous doivent le meilleur de

ce qu'ils sont aujourd'hui. Oh ! oui, c'est de tout cœur que nous vous disons Merci !

Mais une ombre vient attrister le souvenir que nous gardons de vous. C'est que, hélas ! vous ne nous apparaissez plus tels que jadis, et nous avons de la peine à reconnaître, sous l'habit du siècle que vous portez, les bons *Frères* que la soutane grandissait tant à nos yeux. Oh ! que de souvenirs, douloureux ceux-là, nous rappellent actuellement votre vue, surtout depuis que de nouvelles menaces ont été lancées contre les religieux du haut de la tribune française !

Tous ceux de mon âge ont encore présents à l'esprit les événements pénibles d'il y a vingt ans. Ils ne peuvent se rappeler sans une profonde tristesse les derniers jours de leur cher Likès : jours sombres dans l'attente de jours plus sombres encore ! La salle des fêtes abandonnée : le cœur pouvait-il être à la joie en de pareilles conjonctures ? l'atelier démuné de son gros outillage ; autour de nous l'inquiétude, l'angoisse, le mystère : on ne voulait pas troubler nos jeunes esprits, ardents et sensibles ; et cependant nous avions la sensation de vivre des heures graves.

Bien vite nous connûmes les menaces qui planaient au-dessus de nos têtes ; bien vite même nous acquîmes la certitude que tout, autour de nous, était alerte, comme à la veille d'une bataille. Et nous vivions inquiets, nerveux, émus, dans cette atmosphère de combat ; et nous attendions, impuissants, la catastrophe imminente. Et un jour elle vint. Et ce fut le départ, la fermeture !

Oui, un jour, mes chers Enfants, nous qui n'avions rien fait de mal, nous qui étions de bons petits écoliers comme vous, nous fûmes brutalement jetés dans la rue, sans souci de nos études, par des hommes qui, huit ans plus tard, devaient nous demander le sacrifice de notre jeunesse, de notre sang, de notre vie ! Ah ! nous qui avons souffert tout jeunes de ces iniquités — quelques-uns ici présents vous diront que leur avenir en a été brisé... —, nous vous donnons l'assurance que pareil malheur ne vous arrivera pas.

Non, non, mes chers Frères, faites-le savoir, criez-le partout : tant de travaux incessants, tant de fatigues endurées, tant de services rendus, tant de vies consumées pour la gloire de Dieu, pour le bien de la jeunesse, ne recevront plus en récompense la calomnie, l'ingratitude, le mépris, l'exil ! Chassés de chez vous en 1906, vous êtes rentrés en rangs pressés, en 1914, pour défendre la Patrie qui vous avait cependant reniés ; mais vous avez répondu aux menaces d'expulsion par le mot héroïque du P. Doncoeur, qui a retenti comme un coup de cliron à travers la France entière : « *Nous ne partirons pas !* » Et c'est vrai : vous ne partirez pas, d'abord parce que vous refuserez de partir, mais aussi parce que jamais, jamais plus, vos anciens élèves ne vous laisseront partir.

Le 14 Juin 1925, de leurs somptueux palais, nos dirigeants éphémères ont pu voir un imposant cortège de religieux s'ache-

minant, pour répondre à leurs menaces insensées, non plus vers l'exil, mais vers l'*Arc de Triomphe* ; ils ont pu voir en plein Paris une armée de héros à la chair meurtrie : aveugles, manchots, boiteux, impotents, venus de tous les points du pays, pour proclamer à la face de l'univers qu'ils ne quitteront plus cette terre chérie de France qui a porté leurs berceaux et qu'ils ont arrosée de leur sang.

Nos sectaires farouches ont pu assister à la levée en masse de toutes les forces catholiques, sous la direction du valeureux général de Castelnau, pour leur signifier qu'ils entendent mettre un terme à toute menace de nouvelles persécutions. Et du coup, toute mesure persécutrice a été provisoirement ajournée.

Mais ce résultat, pour satisfaisant qu'il soit, ne saurait nous suffire. Anciens élèves du Likès, nous avons à remplir un devoir que nous dicte la reconnaissance ; nous devons agir pour qu'on donne à nos Frères un régime solide et sûr de pleine liberté religieuse.

En effet, nos anciens Maîtres, en tant que religieux, n'ont plus le droit d'enseigner : ce sont des *hors la loi* ! Je ne puis le dire sans rougir : nos anciens Maîtres, en tant que religieux, sont considérés comme nuisibles et pires que le dernier des parias ! Et des lois françaises ont sanctionné cela pendant 25 ans ! Et ces lois françaises demeurent toujours suspendues, menaçantes, au-dessus de la tête de nos Maîtres aimés. Et pas n'est besoin d'y ajouter un seul mot : telles qu'elles sont, elles suffisent aux plus exigeants, a dit François Albert, ancien ministricule de l'Instruction publique, et président de la Ligue maçonnique de l'Enseignement. En sorte que les caprices du premier gouvernement venu peuvent déchaîner à loisir une nouvelle persécution aussi insolente, aussi brutale, aussi écoeurante que la première. Pouvons-nous tolérer plus longtemps de telles menaces et de telles insultes à la justice ?

Pourquoi donc les Frères de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, dont la valeur pédagogique a une réputation universelle et deux fois séculaire, pourquoi n'ont-ils plus le droit d'enseigner en France ? Pourquoi donc les Frères des Ecoles Chrétiennes, qui sont accourus de l'exil au premier bruit de guerre, ont versé leur sang pour la Patrie, ont payé largement leur tribut à la mort, pourquoi ne seraient-ils plus dignes de monter dans une chaire en France pour enseigner les petits Français ? Oui, pourquoi, cette exclusive contre vous, mes chers Frères ? Serait-ce manque de capacité ? Vous avez vos diplômes comme les autres. Seriez-vous coupables de quelque délit ? Etes-vous des conspirateurs, des ennemis du repos public ? Certes non, votre vie est aussi irréprochable que votre enseignement.. Mais votre crime, le voici : c'est d'avoir senti qu'il fallait mettre votre talent, votre énergie, votre dévouement, votre désintéressement même, sous la sauvegarde d'un lien sacré ; c'est d'avoir juré à Dieu de rester chastes, pauvres et obéissants. Votre crime, c'est d'avoir suivi le conseil du Christ : « Si tu veux être

parfait, quitte tout, vends ton bien, donnes-en le prix aux pauvres, puis viens et suis-moi ».

Ne reconnaissez-vous pas là, Messieurs, de façon évidente, l'action exécrationnelle du démon, dont nos gouvernants n'ont été et ne sont encore que les infâmes ouvriers ? Aujourd'hui, la situation est claire, la lutte est circonscrite entre les amis de Dieu et les suppôts de Satan. Nous n'avons pas d'autre choix : il faut être pour Dieu ou contre Dieu, pour Satan ou contre Satan. Notre choix est déjà fait ; il ne nous reste plus qu'à parler et agir.

Dans la lutte, notre titre d'Anciens Elèves des Frères nous marque notre place et nous trace une ligne de conduite bien précise : nous devons travailler pour nos anciens Maîtres. Nous ne réclamons pour eux ni faveurs, ni tolérance ; mais simplement la justice. Nous demandons un statut légal qui respecte leur foi et leur liberté ; nous revendiquons pour eux le premier droit de tout Français, qui est de vivre à sa guise sur le territoire de France. En un mot, nous exigeons l'abrogation totale et immédiate des lois laïques, désuètes et absurdes, tyranniques et contraires au droit naturel. Après les Cardinaux et Archevêques de France, nous déclarons hautement que « ces lois ne sont pas des lois. Elles n'ont de la loi que le nom, un nom usurpé ; elles ne sont que des corruptions de la loi, des violences plutôt que des lois... et il ne nous est pas permis de leur obéir ; nous avons le droit, et le devoir, de les combattre et d'en exiger par tous les moyens honnêtes l'abrogation ».

Voilà quelles sont les revendications légitimes, nécessaires, que nous devons crier sans cesse à nos gouvernants, et faire comprendre à tous nos concitoyens. Si nous le faisons, nos anciens Maîtres reprendront bientôt publiquement leur nom si aimé et si symbolique de *Frères*. Et nous aurons la joie de les voir poursuivre leur œuvre de charité et d'éducation en toute sécurité et avec une liberté entière.

Messieurs, mes chers Amis, je veux terminer par cette pensée si douce et si réconfortante. Je disais au début que c'était aujourd'hui la pleine évocation du passé. Eh bien ! non ; à ce cadre familial de nos jeunes ans, il manque encore une chose, une seule ; il nous manque tous nos Frères en soutane et en rabat blanc ! Puisse-nous emporter de cette fête l'espoir qu'au rendez-vous prochain, le cadre soit complet. En ce jour béni, nous pourrons entonner le *Te Deum* de l'allégresse, et rendre grâce à Dieu de nous avoir fait recouvrer complètement notre vieux et cher Likès.

Ainsi soit-il !





FRÈRE COLMAN DE JÉSUS.
M. MOREAU EMMANUEL.



M. MOREAU EMMANUEL.
Frère COLMAN DE JÉSUS.

La vie chrétienne au Likès.

La réunion annuelle des Anciens offre un spectacle bien intéressant. Ils sont venus de toutes les parties de la Bretagne, et représentent toutes les professions. Prêtres, religieux, industriels, commerçants, agriculteurs, journalistes, officiers, employés, fonctionnaires se retrouvent tout joyeux. Ils évoquent les années de l'enfance, parlent avec reconnaissance de leurs anciens maîtres, exaltent l'enseignement reçu à l'Ecole. Le rang honorable qu'ils occupent dans la société, ils le doivent à cet enseignement autant qu'à leurs propres efforts.

Après ces premières années de discipline studieuse, toute leur vie a été vouée au travail : belle leçon d'énergie pour les jeunes, qui regardent leurs aînés avec des yeux admiratifs. Quelle édification également pour les élèves quand ils voient les Anciens venir prendre place aux mêmes bancs de la chapelle et assister pieusement à la sainte messe, à leurs côtés... Ils sont restés fidèles à Dieu et à leurs obligations chrétiennes ; et cette fidélité témoigne du bon travail accompli autrefois, dans cette maison, par la collaboration des Maîtres et des Aumôniers.

Pour permettre aux Anciens de revivre d'agréables souvenirs de jeunesse, nous allons donner quelques enseignements sur la vie religieuse de leur ancienne Ecole rajeunie.

Au Likès, comme dans toute école chrétienne, la première préoccupation ce sont les âmes. Si l'on fait tout le possible pour préparer les enfants à leur carrière, on ne néglige rien de ce qui peut contribuer à en faire de bons chrétiens.

Ils sont bien insuffisants, les systèmes pédagogiques qui ne mettent pas la Religion à la base de l'Éducation. Les enfants formés dans les écoles neutres ou athées ignoreront, hélas ! les questions les plus graves de la vie, celles qui concernent leur origine, leur destinée, et le gouvernement d'eux-mêmes. La véritable éducation met donc au premier plan la religion. C'est la doctrine de l'Eglise : « Dans les écoles — disait Pie IX — la science religieuse doit occuper la première place, et dominer à tel point, que les autres connaissances y paraissent comme ses auxiliaires ».

Ils sont donc bien inspirés, les parents qui choisissent les écoles chrétiennes, parce qu'ils veulent obtenir la formation religieuse de leurs enfants. Pour y parvenir, il faut agir sur le cœur, et encore plus sur l'esprit de l'enfant ; car la vie chrétienne procède principalement de convictions solides. Ce sera le fruit de l'instruction religieuse proprement dite. Elle comprend, comme les autres enseignements, les trois degrés : élémentaire, moyen et supérieur. A mesure que les enfants avancent en âge, ils reçoivent une connaissance plus

complète de la doctrine chrétienne et de l'Écriture Sainte. C'est un travail bienfaisant et intéressant qui, loin de nuire aux autres études, ouvre de larges horizons à l'esprit et projette de vives lumières sur les divers ordres de connaissances. Pour sanctionner le travail des élèves qui suivent l'enseignement supérieur de la religion, Monseigneur l'Evêque a établi le brevet d'Instruction religieuse. Il s'obtient en trois années. De nombreux élèves ont eu l'honneur de réussir ces examens.

Tous les dimanches également, après les avis utiles pour la semaine, la doctrine chrétienne est expliquée en chaire par les Aumôniers. Donné du haut de la chaire chrétienne, l'enseignement religieux acquiert l'autorité et l'efficacité de la parole même de Dieu.

Cependant, il ne suffit pas d'orner l'esprit des connaissances indispensables. L'école chrétienne doit former des jeunes gens qui se dévouent à la cause de Dieu et au service de l'Eglise. Il y a de par le monde trop de chrétiens diminués. Il nous faut des chrétiens fervents, prêts à servir Dieu en toute manière. Ce dévouement s'obtiendra par la *piété* qui nous fait voir en Dieu un Père très bon et très aimant, et non plus seulement le Maître souverain. Tous les élèves du Likès sont invités à la piété ; mais à l'école, comme ailleurs, l'influence d'une élite est toujours utile ; et c'est pourquoi deux congrégations groupent cette élite. La Congrégation de l'Enfant-Jésus reçoit les meilleurs élèves des classes primaires, et la Congrégation de la Sainte-Vierge permet aux élèves des classes professionnelles de se mettre sous la maternelle et puissante protection de Marie.

La piété générale est favorisée par l'assistance à la messe chaque jour. Or, « *la messe — disait un saint personnage — est le torrent des grâces de Dieu.* »

Depuis le décret de Pie X sur la Communion, l'Eglise a multiplié ses appels en faveur de la Communion fréquente et quotidienne. Plusieurs fois par semaine — quelques-uns chaque jour — les élèves viennent à la Sainte Table, en rangs pressés et pieux, s'unir à Notre-Seigneur et renouveler leurs forces morales. Il est visible que la Communion met plus de joie dans la vie de chacun, et plus d'ardeur au travail.

La Communion du premier vendredi du mois, en l'honneur du Sacré-Cœur, est entourée de plus de solennité. L'après-midi les diverses classes viennent successivement adorer le T. Saint-Sacrement, et un Salut solennel termine cette réconfortante journée.

Les Anciens se rendent compte que les traditions chrétiennes de leur temps ont été conservées. Rendons-en hommage au Directeur expérimenté qui, en Octobre 1919, prenait le gouvernement du Likès ressuscité. Deux cents jeunes élèves, d'une docilité exemplaire, faisaient revivre ces traditions de piété de travail et de joyeux entrain. Ceux qui, à chaque rentrée sont venus se joindre à eux, les ont imités à l'envi. Aussi, nous avons confiance qu'aujourd'hui, comme autrefois, le Likès de-

meure un grand centre où les élèves préparent bien leur carrière et se forment à une solide vie chrétienne qui fera d'eux des hommes utiles à l'Eglise et à la Société.

Joseph LE GALL, *Aumônier*.

LES PRIX AU LIKÈS

Les prix ont été donnés le 17 Juillet sous la présidence de M. le chanoine Joncour, vicaire général.

Donnons seulement quelques chiffres et quelques lauréats.

Admis à l'Ecole d'Arts et Métiers d'Erquelinnes.

Georges Guéguen, de Plogastel-Saint-Germain.

Ambroise Guéguen, de Quiberon.

Lucien Morvan, du Faou.

Georges Grélard, de Lorient.

Jean Lemarchand, de Lorient.

Paul Couëffec, de Quimper.

Stanislas Laurent, de Douarnenez.

Joseph Marzin, de Quimperlé.

Brevet élémentaire.

Jean Noac'h, de Kerfeunteun.

Jean Guirriec, de Loctudy.

Jean Rioual, de Quéménéven.

Jacques Kerloc'h, de Quimper.

Louis Le Gall, de Bénodet.

Admis à l'Ecole des Sous-Officiers Mécaniciens de la Marine.

Louis Postec, de Pont-Aven.

Pierre Le Fur, de Plouharnel.

Gabriel Lagadec, de Douarnenez.

Louis Le Fé, de Concarneau.

Admis à la Compagnie des Chemins de Fer P. O.

Jean Carriou, de Quimperlé.

Examens d'Agriculture.

Certificat du 1 ^{er} degré (1 ^{re} année).....	36
Certificat du 2 ^e degré (2 ^e année).....	22
Certificat de fin d'études (3 ^e année).....	9
Total.....	67

Médailles décernées

Comme les années précédentes, le Likès remporte le plus grand nombre de médailles, décernées par la Société des Agriculteurs de France, savoir :

Pierre Brangoulo, de Clohars-Carnoët,
une médaille de vermeil, la seule décernée dans le département.
Louis Corré, de Lanriec, médaille de bronze.
Hervé Le Floch, de Plogonnec, —
Hervé Brélivet, de Plonévez-Porzay, —
François Kerhervé, de Locunolé, —

Bourses d'Enseignement primaire supérieur.

Quatrième Série.

Théophile Souin : admissible.

Deuxième Série.

Pierre Bernard, de Penhars.

Première Série.

Roger Le Bris, de Quimper.
Jean Le Corre, de Penhars.
Louis Donnard, de l'Île de Sein.
Jean Cozic, de Penhars.
René Duquoc, de Quimper.

Certificat d'Etudes primaires (officiel).

Admis en Juillet 1926.....	71
----------------------------	----

Certificat d'Etudes (degré supérieur).

1 ^{re} année Commerciale	28
1 ^{re} année Industrielle.....	43
Total.....	71

Diplôme de Sténographie.

Degré supérieur	12
-----------------------	----

Diplôme de Dactylographie

(Décerné aux Elèves ayant copié au moins 40 mots à la minute.)

René Gourret, de Plogastel - Saint - Germain.
René Le Bihan, du Juch.
Jean-Yves Kervarec, de Douarnenez.
Jean Guirriec, de Loctudy.

Examens du Brevet d'Instruction religieuse.

Première série (le Culte).....	54
Deuxième série (la Morale).....	51
Troisième série (le Dogme).....	16
Total.....	121

Prix d'Instruction religieuse, offert par MM. les Aumôniers.

Georges Guéguen, de la 3^e année Industrielle.

Prix offerts par l'Association Amicale.

Section Industrielle : Georges Guéguen.

Section Agricole : Pierre Brangoulo.

Section Commerciale : Jean Guirriec.

**Prix offert par M. Tréhony, constructeur
de machines agricoles.**

Un broyeur de pommes, à Louis Corré, de Lanriec.

Prix offerts par M. A. Le Berre, négociant :

Section Industrielle : Ambroise Guéguen, de Quiberon.

Section Agricole : Pierre Brangoulo.

Section Commerciale : Jean Noach.

Excellence.

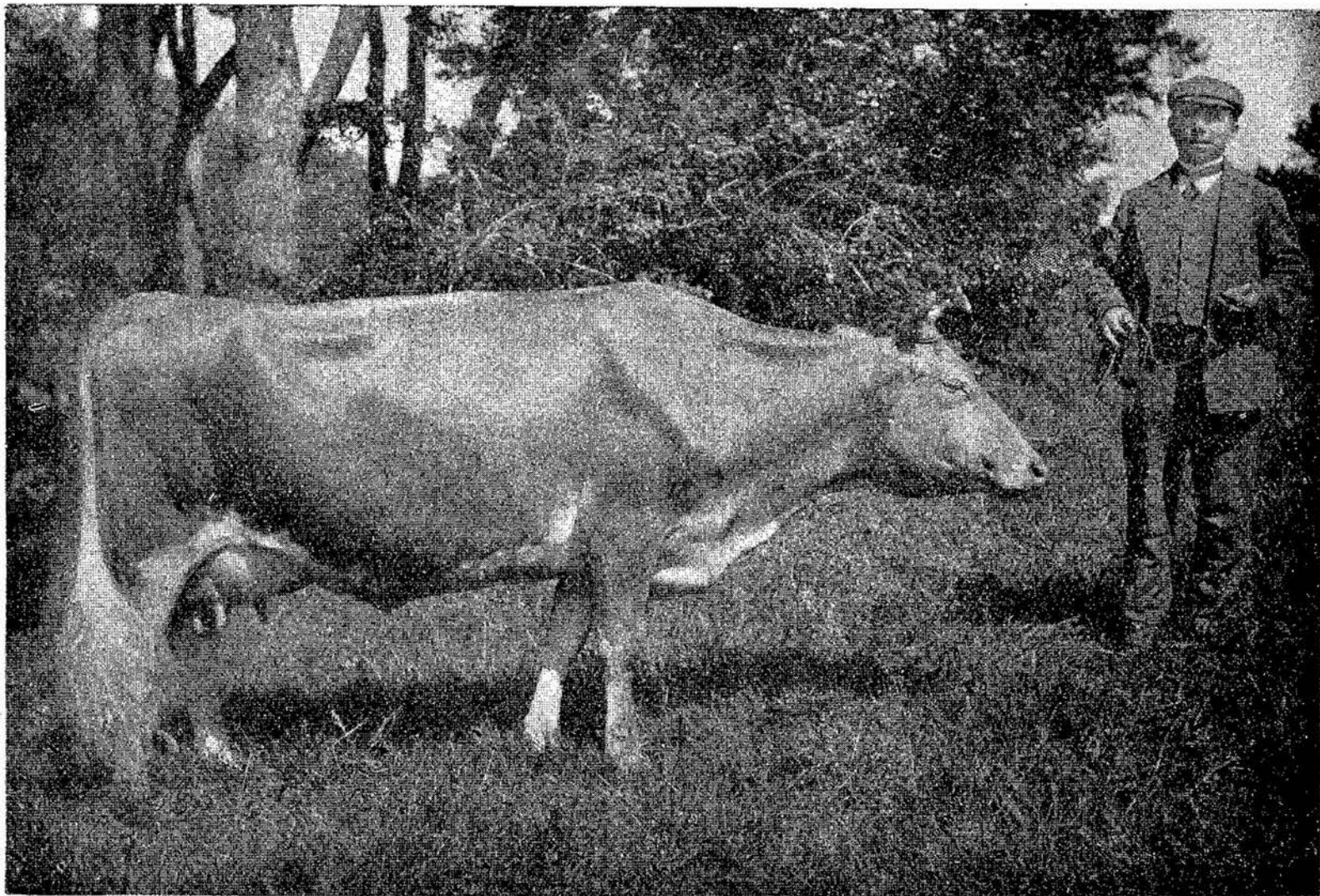
- 4^e Classe primaire : Louis Cornec, de Guengat ;
Pierre Goaër, d'Ergué-Gabéric.
- 3^e Classe : Jean Cloarec, de Quimper ;
Louis Jan, de Fouesnant ;
Jean Cossec, de Tréguennec.
- 2^e Classe A : Hervé Dhervé, de Penhars ;
Joseph Raphalen, de Douarnenez.
- 2^e Classe B : Armand Talgorn, de Trégunc ;
Jean Peuziat, de Plouhinec.
- 1^{re} Classe A : Roger Le Bris, de Quimper ;
Jean Bonis, de Goulien.
- 1^{re} Classe B : Pierre Penhouët, de Caudan ;
Pierre Salaün, du Cloître-Pleyben.
- 1^{re} année Commerciale : Guillaume Le Pape, de Trégunc ;
René Le Cam, de Quimper.
- 2^e Année Commerciale : Louis Stervinou, de Laz.
- 3^e Année Commerciale : Jean Noach, de Kerfeunteun.
- 1^{re} Année Agricole : Hervé Brélivet, de Plonévez-Porz.
Jérôme Guilchet, de Langonnet.
- 2^e Année Agricole : Jean Le Menn, de Landrévarzec ;
Louis Guillemot, de Gourin.
- 3^e Année Agricole : Pierre Brangoulo, de Clohars-Carn.
- 1^{re} Année Industrielle A : Francis Marot, de Douarnenez ;
Hervé Mahé, de Saint-Goazec.
- 1^{re} Année Industrielle B : Marcel Monot, de Pont-l'Abbé ;
Jean Le Bihan, de Coray.
- 2^e Année Industrielle : Louis Le Morzellec, de Guiscriff ;
Henri Le Nouène, d'Hennebont.
- 3^e Année Industrielle : Georges Guéguen, de Plogastel -
Saint-Germain ;
Ambroise Guéguen, de Quiberon.

PRIX D'HONNEUR

Fondés par l'Association Amicale des Anciens Elèves

(Statuts, Art. 18)

- 1889 — Alain Lévêque, de Quimper.
1890 — Industrie : Emmanuel Rault, de Quimper.
— Agriculture : Alain Jaouen, d'Elliant.
1891 — Industrie : Emile Le Meud, de Séné (Morb.).
— Agriculture : Jean-Marie, Cornic, de Kerfeunteun.
1892 — Industrie : Jos. Lamour, de Lampaul-Plouarz.
— Agriculture : Jean Jaouen, de Landrévarzec.
1893 — Industrie : Jean-Marie Morin, de Saint-Brieuc.
— Agriculture : Alain Le Foll, de Trégourcz.
1894 — Industrie : Louis Moren, du Faouët (Morb.).
— Agriculture : Jean-M^{ie} Le Fur, d'Hennebont (M.).
1895 — Industrie : Victor Heurté, de Primelin.
— Agriculture : François Fagot, de Sizun.
1896 — Industrie : Julien Le Goç, de Quiberon (Morb.).
— Agriculture : Julien Le Galloudec, de Melrand (Morbihan).
1897 — Industrie : Alfred Marzin, de Quimper.
— Agriculture : Franc^s Le Corre, de Kerfeunteun.
1898 — Industrie : Guy Bourhis, de Rosporden.
— Agriculture : Pierre Guichaoua, de Pouldreuzic.
1899 — Industrie : René Carnoy, de Cany (Seine-Inf.).
— Agriculture : Jean-Marie Guillou, de Saint-Yvi.
1900 — Industrie : Charles, Royer, de Carhaix.
— Agriculture : Jean Cornec, de Dinéault.
1901 — Industrie : Constant Le Corre, de Baud (Morb.).
— Agriculture : Yves Guillerme, de Guidel (Morb.).
1902 — Industrie : Yves Caradec, de Melgven.
— Agriculture : Thomas Kersalé, de Ploëven.
1903 — Industrie : Alain Canévet, de Quimper.
— Agriculture : Jean-L. Ollivier, de Plounéour-Trez.
1904 — Industrie : J. Charuel, de Guingamp (C.-du-N.).
— Agriculture : Jean-Marie Menez, de Rosnoën.
1905 — Industrie : Albert Doucet, d'Orléans (Loiret).
— Agriculture : Yves L'Haridon, de Gouézec.
1906 — Industrie : Eugène Blanchard, de Poullan.
— Agriculture : Alain Le Roux, d'Ergué-Armel.
.....
1924 — Industrie : Joseph Inizan, de Landivisiau.
— Agriculture : Jean-Marie Guillou, de Kernével.
— Commerce : Louis Penn, de Brest.
1925 — Industrie : Francis Gestin, de St-Pol-de-Léon.
— Agriculture : Gustave Hervé, de Beuzec-Conq.
— Commerce : François Gourmelen, du Juch.
1926 — Industrie : Georges Guéguen, de Plogastel - St-Germain.
— Agriculture : Pierre Brangoulo, de Clohars-Carn
— Commerce : Jean Guirriec, de Loctudy.



Vache de Guernesey, vendue 425 livres (82.000 fr.), à la Pentecôte 1926.

Variétés

I. — La Coupe D. R. A. C.

Toute la Presse de grande information a marqué le succès de ce Concours d'Eloquence, de ce « Sport Verbal », comme s'exprime — avec éloges, du reste — le journal *le Temps*.

« Deux choses, dans cette joute littéraires, nous ont intéressés particulièrement, en dehors de notre sympathie pour l'œuvre de la D. R. A. C., qui a eu, dès ses débuts, notre officielle adhésion ; deux choses, savoir : le sujet et les résultats.

» Le sujet dont la coupe D. R. A. C. était l'enjeu ? Un discours, d'un quart d'heure au plus, sur cette question :

« — Quelles raisons les jeunes d'aujourd'hui ont-ils de défendre les droits des Religieux ? »

» Les résultats ?

» Cent cinquante Collèges catholiques sont entrés en lice, avec leurs seules classes de Première ou Rhétorique et de Philosophie ou Mathématiques élémentaires. »

(Fédération des Amicales.)

*
* *

Les épreuves éliminatoires régionales, entre les champions désignés (un seul par Collège), se sont faites dans 24 centres.

La demi-finale entre les 24 concurrents régionaux eut lieu à Paris, le 9 Avril. Neuf des jeunes orateurs furent admis à la finale.

Le jury, réuni le 10 Avril, dans la grande salle de l'Institut catholique, sous la présidence de M. Jacques Péricard, groupait quatorze juges de compétence indiscutable :

MM. Keller, Grousseau, de Gaillard-Bancel, Fernand Laudet, Liouville, chanoine Verdier, les RR. PP. Padé (Dominicain), Landelle (Franciscain), et du Passage (S. J.), MM. François Hébrard, Maurice Brillant, Maurice Vaussard, Henri Ghéon et Joseph Ageorges.

« La lutte fut chaude. Le Midi et le Nord, le Rouergue et la Bretagne, la Lorraine, la Normandie, chaque Province, Paris, jouaient un peu serré ; et toutes les formes de l'émotion, tous les arguments, toutes les indignations se succédaient avec une étonnante variété, pendant les deux heures que dura la séance.

» Plus d'un s'éleva au pathétique, l'un ou l'autre le dépassa un peu. A dix-sept ans, on est excusable de bifurquer dans la déclamation ; c'est un défaut qui se corrige aisément, quand on est sincère. En tout cas, la conviction était la même, servie par la même fougue de la même jeunesse, et par les mêmes élans d'une même foi, la même résolution aussi : *Ils ne partiront pas !* »

(D. R. A. C.)

« Et si parmi eux se trouve peut-être en puissance un Montalembert, tous, certainement, ont la générosité et l'esprit de sacrifice du noble Xavier de Ravignan. » (*Le Journal.*)

Enfin, les neufs orateurs ayant parlé, le jury se retira pour délibérer. A qui serait attribuée la Coupe magnifique, chef-d'œuvre de Mellerio ? Les applaudissements du public avaient souligné le beau talent et la thèse vigoureuse d'un jeune Champenois, élève des Frères de Passy-Froyennes, M. Jean Gallot. C'est à l'élève de l'enseignement religieux exilé que fut attribué le premier prix, aux cris de : « *Vivent les Frères !* »

La F. N. C. et la P. A. C. avaient offert deux prix qui furent remis à MM. Marcel Maquaire, élève du Pensionnat Saint-Jean-Baptiste de la Salle, à Rouen, et Bruno Charvet, de l'Externat Saint-Joseph, à Lyon.

Les autres *champions* méritent d'être nommés (ordre alphabétique) : MM. Michel de Bouart de Laforest (Paris), Robert Carré (Neuilly), Yves Mesnard (Saint-Brieuc), Georges Riond (Saint-Etienne), André Romiguière (Rodez), et Henry Teitgen (Nancy). (*D. R. A. C.*)

Le lauréat de la Coupe a brillamment exposé notre revendication la plus chère : *le retour des Congrégations enseignantes*. Sa péroraison : « Revenez, revenez, pour que nos enfants n'aient pas, comme nous, à franchir la frontière pour trouver des Maîtres aimés », arracha bien des larmes à l'auditoire. (*Fédération des Amicales.*)

Et maintenant, peut-on se permettre une réflexion finale ? Voilà un jury de 14 membres d'une compétence incontestable, qui tous, ou à peu près, ont parcouru le cycle complet des études classiques, et qui est amené, par l'évidence du mérite, à placer en tête du palmarès deux élèves relevant du Cours préparatoire au *Baccalauréat dit moderne*, dont le programme — comme on le sait — substitue les langues vivantes aux langues mortes : latin et grec.

Sans doute, en saine logique, on ne doit point tirer de ces prémisses plus qu'elles ne contiennent ; mais, en face d'un fait aussi significatif, on comprend que les tenants les plus décidés du seul Baccalauréat classique restent rêveurs... Peut-être hésiteront-ils à proclamer que « sans études classiques il est impossible d'écrire purement le français ! »

Car, enfin, ce n'est pas directement aux leçons de Démosthènes et de Cicéron que sont redevables de leurs lauriers les jeunes Jean Gallot et Marcel Maquaire. Ils n'ont, en effet, fréquenté d'autre école, que celle — toute moderne — où l'on étudie Fénelon, Bossuet, Massillon, Bourdaloue, Maury, Mirabeau, Berryer, Montalembert, Dupanloup, Lacordaire, comme les princes de la parole. Ce sont les œuvres de ces Maîtres qui leur ont transmis les secrets de leur art : sentiment du beau, logique des idées, rythme conquérant des périodes, flamme, enfin, qui née d'une noble et forte conviction sait gagner le cœur et subjuguier l'esprit d'un auditoire.

Discours de M. Jean GALLOT, vainqueur de la D. R. A. C.

Quelles raisons les jeunes d'aujourd'hui ont-ils de défendre les droits des Religieux ?

MESSIEURS,

Je ne puis me défendre de sentiments pénibles à la pensée que moi, Français, il m'ait fallu franchir la frontière pour venir plaider la cause de Maîtres aimés que la France a chassés !

Il est de par le monde un homme singulièrement admirable. Jeune encore, il a rêvé de consacrer sa vie à quelque noble cause. Plaisirs, honneurs, richesses ont étalé en vain leurs appâts. Attentif à la voix du Maître, il a levé au ciel son clair regard et murmuré dans un élan sublime : « A vous seul, Seigneur, mon cœur et mon amour ; à vous seul toutes mes forces, à vous seul toute ma vie. » Puis... sous le froc brun ou la soutane noire, anonyme, il s'en est allé vers le Bien qu'il rêvait. Il s'est donné aux pauvres et aux déshérités ; il a soigné les corps et prodigué aux âmes les trésors de sa foi et de sa charité. Penché sur de jeunes fronts pendant toute une vie de labeurs obscurs, avec les premiers mots de la Science, il a enseigné les premières notions de la Vérité. Sous le cilice ou la robe de bure, à l'ombre de son cloître, il a conjuré Dieu pour ses frères. Debout dans la chaire, il a captivé les foules, consolé les cœurs meurtris et versé sur les intelligences les lumières sereines de la foi. Sous les tropiques ou dans les glaces, inlassable, il a continué le geste rédempteur auprès des peuplades sauvages.

Après une vie toute d'abnégation, il est mort confiant en Celui qui a dit : « Un verre d'eau donné en mon nom ne restera pas sans récompense. »

Cet homme, Messieurs, ce soldat de Dieu, ce héros du devoir, c'est le Religieux !

Était-il trop beau ? était-il trop grand ? Sans doute... Depuis de longs siècles, il rayonnait sur la terre de France, aimant son pays comme il aimait son Dieu, lorsqu'un jour une loi odieuse le bannit !

Garda-t-il rancune ? Oh non... Au premier appel de la Patrie menacée, il revint, le banni ! et sans reproche comme sans ostentation, il revint avec ses frères, ils revinrent tous pour servir.

Comment ils servirent ? Répondez sergent Filiol, Frère des Ecoles chrétiennes, qui, la poitrine traversée et la bouche gorgée de sang, criiez encore : « En avant ! Nous les

avons... » Répondez, lieutenant de Gironde, héroïque Jésuite... Répondez, Pères Le Texier, Bourjade, et tant d'autres ! Répondez, vous à qui, la guerre finie, quelques bandits osèrent crier : « Allez-vous en ! Allez-vous en ! »

Non ! non ! vous ne partirez pas. Les Anciens Combattants et la Jeunesse de France, groupés autour de vaillants chefs, le répètent avec l'un des leurs : *Ils ne partiront pas !*

L'honneur et la justice, la reconnaissance et l'intérêt l'exigent.

L'honneur : De 1914 à 1918, nos pères, nos frères sont tombés sur les champs de bataille, en songeant que leur trépas serait pour tous la rançon de la liberté. Quinze cent mille sont morts, et la France victorieuse n'est pas la France libre qu'ils avaient rêvée. La lutte reprend maintenant, plus sourde, et, au mépris de l'union sacrée, d'authentiques et généreux Français se voient de nouveau traqués par une poignée de politiciens asservis à la Franc-Maçonnerie ! Devant une pareille infamie, toute la jeunesse chrétienne de France se lève pour protester, au nom de *l'honneur*, contre ces atteintes portées à notre fierté nationale.

La justice parle comme l'honneur :

Nos Religieux sont de bons Français ; ils en remplissent tous les devoirs : pourquoi n'en auraient-ils pas tous les droits ?

Comme tous les Français, ne paient-ils pas l'impôt ? Comme tous les Français, ne sont-ils pas soumis au service militaire ? Notre sol n'a-t-il pas été rougi de leur sang ? Ils ne mendient pas de privilèges ; ils ne réclament que leur dû... Or, le 1^{er} Juillet 1901, une loi était votée qui les astreignait, eux seuls, à une demande d'autorisation qu'un simple décret pouvait annuler. Et le 7 Juillet 1904, une nouvelle loi d'exception interdisait l'enseignement à tout Congréganiste. Cette mise hors la loi, Messieurs, est contraire à toute équité ; nous demandons l'abrogation de ces mesures iniques.

La reconnaissance unit sa voix à celle de la justice.

Qui donc, par ses prières, a détourné la colère divine aux jours des grandes calamités ? Qui donc s'est élevé contre l'esclavage et a réhabilité la dignité de l'homme ? Qui a racheté les captifs, souvent au prix de sa liberté et de sa vie ? Quels furent les initiateurs de la Science, les gardiens des vieilles chroniques et des précieux parchemins ; les éducateurs de tant de nos gloires littéraires et militaires, de Corneille à Rostand et de Condé à Foch ?

Les Religieux ! Toujours les Religieux...

Et quel magnifique tableau je pourrais encore développer sous vos yeux, si je voulais rappeler ici tous les services rendus à la misère humaine : hospitalité, soin des malades et des vieillards ; dévouement sublime aux lépreux et aux aliénés ; fondation d'œuvres de préservation ou de refuges du repentir ; aumône, enfin, qui écarta si longtemps le paupérisme et le socialisme, aumône si appréciée des bonnes gens de Clairvaux qu'ils appelaient « la Donne » le guichet du monastère.

Nommez, Messieurs, nommez la détresse qui n'ait trouvé dans ces cœurs vierges le réconfort d'une charité désintéressée. Et vous, prétendus philanthropes, qui les poursuivez de votre haine, produisez, si vous le pouvez, de pareils états de service...

Religieux de France, vous ne partirez pas ! Vous ne partirez pas, car nous ne pourrions alors, sans rougir, ouvrir notre histoire, que vous avez faite si belle et si bonne ; nous ne saurions arrêter les yeux sur ce qui fait la grandeur de notre pays sans y découvrir votre œuvre et entendre les choses elles-mêmes nous crier notre ingratitude.

Vous resterez, car, non moins que la reconnaissance, *l'intérêt matériel, intellectuel et moral de la France le réclame.*

Si nous ignorons ce qu'est devenu le fameux milliard des Congrégations, nous savons ce que nous coûtent les infirmières, les instituteurs et autres fonctionnaires qui ont pris la place de nos Religieux, sans toujours les remplacer. Mais ceci n'est rien en comparaison des forces morales et intellectuelles que la nation a perdues par l'expulsion de ses Religieux. Comme le disait récemment M. Goyau, ce serait commettre un crime de lèse intelligence que de méconnaître des hommes dont les publications savantes s'imposent à l'admiration des lettrés étrangers.

Crime de lèse intelligence aussi que de chasser nos Religieux éducateurs. Persécuteurs, quels sont vos griefs ? Serait-ce manque d'initiative, infériorité quelconque en valeur intellectuelle ou morale ? Non, Messieurs... Pour ne citer que les Frères des Ecoles chrétiennes, créateurs de l'enseignement simultané, des écoles professionnelles et des écoles normales, ils ont, pour la seule ville de Paris, obtenu pendant trente années successives 1.148 bourses sur 1.445 mises au concours pour l'entrée des écoles secondaires. M. Ferdinand Buisson, lui-même, disait : « Ils ont transformé les méthodes de l'enseignement primaire ; et c'est à eux que revient l'honneur d'avoir, les premiers, osé faire

pénétrer dans les écoles populaires les procédés rigoureusement scientifiques. »

Frères des Ecoles chrétiennes, qui avez arraché à vos ennemis même des éloges aussi flatteurs, permettez-moi d'ajouter à ces témoignages d'admiration celui d'un jeune homme de dix-huit ans qui, depuis sept années déjà reçoit quotidiennement de vous, avec la formation intellectuelle, l'éducation morale ; merci pour vos beaux exemples de dévouement, de piété, de loyauté, qui fortifient nos esprits contre le doute et préviennent nos jeunes cœurs contre la corruption du siècle ; merci, merci de m'avoir fait aimer davantage ma Patrie et mon Dieu.

A cette heure où les consciences s'obscurcissent, où perçe partout en France l'âpre désir du gain, des voluptés et de l'indépendance, nul exemple ne sera plus efficace pour ramener les générations nouvelles à la pratique intégrale du devoir que celui des Religieux qui se vouent à Dieu par la pauvreté, la chasteté et l'obéissance. Loin d'annéantir la personnalité humaine, Monsieur Chautemps, comme vous l'avez prétendu, les vœux la réalisent pleinement, la grandissent et la fécondent.

Revenez, revenez, Chartreux et Trappistes, dont la pensée mystique habite les sommets et y convie nos âmes ; Clarisses et Carmélites, dont la prière instante unie au sacrifice arrête là-haut les foudres vengeresses prêtes à nous frapper. Carmes et Franciscains épris de pauvreté dans un siècle où la foule sacrifie au veau d'or ! Bénédictins et Dominicains, dont la science profonde et l'éloquence sacrée assurent avec éclat le triomphe de la vérité ! Rédemptoristes et Lazaristes, dont les missions lointaines étendent chaque jour l'influence catholique et française, revenez, revenez !...

Revenez, Jésuites invincibles et toujours sur la brèche, aussi grands éducateurs que valeureux défenseurs de l'Eglise, et vous surtout, Frères des Ecoles chrétiennes, Frères au rabat blanc, à qui je dois le meilleur de moi-même, rejoignez nos Sœurs de charité, nos Petites Sœurs des Pauvres, nos Sœurs du Bon-Pasteur, et nos admirables Petites Sœurs de l'Assomption ; oui, venez, venez tous, vous les meilleurs et les plus généreux des Français, venez tous occuper la place qui vous est due sous le grand soleil de la Patrie. Revenez, car nous ne voulons pas que, pour vous retrouver, nos fils reprennent, après nous, le chemin de l'Etranger !

Revenez, car les jeunes d'aujourd'hui, résolus à poursuivre avec vous la conquête de votre liberté, par la parole, la plume, le tract, l'affiche et, s'il le faut, la force, ne veu-

lent pas séparer les droits de Dieu et de l'Eglise des intérêts et du renom de notre France !

II. — Historique du Likès

(Suite.)

Dès les premières années qui suivirent sa création, l'Ecole de Likès eut grande vogue et des résultats appréciés, comme en témoignent de nombreux rapports officiels conservés aux Archives. L'un d'eux, recommandant la nouvelle école à la bienveillance de l'Administration, signale « sa haute importance au point de vue religieux, moral et civilisateur ». Les jeunes gens envoyés en ville pour terminer leurs études primaires, et qui se trouvaient jusque-là abandonnés à eux-mêmes, sans aucune surveillance, furent « désormais à l'abri du vice, de la paresse, de l'ivrognerie, de la passion du jeu et du vagabondage ». Ils puisèrent dans cette maison « l'amour du travail, de l'ordre, du respect des lois ». Et, quoique l'éducation y fut toute française, elle s'appliquait à leur conserver « la simplicité des mœurs, le costume breton et l'amour de la terre ».

L'extrait suivant du rapport adressé par M. le Préfet au Conseil général, en 1866, permettra d'apprécier quels étaient, dès cette époque, les services déjà rendus à l'Agriculture :

« ... L'enseignement agricole des Likès, qui s'adresse aux fils de cultivateurs aisés, continue d'exercer la plus heureuse influence au point de vue de la propagation des nouvelles méthodes. Un grand nombre d'anciens élèves de cette école font aujourd'hui partie des Conseils municipaux, plusieurs sont maires, et tous contribuent, par l'exemple de leurs cultures et de leurs travaux, à imprimer autour d'eux un puissant essor aux améliorations agricoles..

» Les 1.800 élèves environ qui, depuis la fondation de la chaire d'agriculture, ont suivi les cours des Likès, sont tous revenus dans leurs foyers, où ils s'honorent de continuer, en l'améliorant, l'utile et noble profession de leurs pères... »

*
* *

Le 26 Novembre 1846, à la demande de M. le Préfet, les Frères avaient pris provisoirement la direction de l'établissement. Cette direction devint définitive le 11 Février 1847, après autorisation du Grand-Maître de l'Université, en date du 8 Décembre précédent, et après acceptation par le Très-Honoré Frère Philippe, supérieur général, par lettre du 21 Janvier à M. le Préfet.

Le premier directeur religieux en fut le F. Charlemagne, jusque-là directeur de l'école communale ; et le F. Préside, qui venait de recevoir une médaille en récompense de ses distingués services aux Likès, devint directeur de l'école communale.

A la fin de l'année scolaire 1846-47, M. le Préfet, présidant la distribution des prix, montra, dans un discours plein de cœur, en quelle haute estime il tenait déjà cette école et quelles

espérances le département tout entier fondait sur elle. Ces espérances ne furent jamais déçues.

Doué d'une volonté énergique et d'un remarquable esprit d'observation, le F. Charlemagne contribua beaucoup au développement de l'Ecole des Likès. A son arrivée, elle ne comptait encore que 140 élèves, répartis en trois classes. Huit ans plus tard, ce nombre était plus que doublé et s'élevait à 306. Aussi, se trouva-t-on bientôt à l'étroit, et il fallut faire quelques améliorations aux bâtiments concédés. Mais, leurs ressources étant très limitées, les Frères firent un appel au gouvernement par l'intermédiaire de M. de Carné, député du Finistère. En réponse, le Ministre allouait un « secours de 3.000 francs à la ville de Quimper, pour concourir aux frais d'appropriation du nouveau local destiné à l'Ecole départementale des Likès. »

De son côté, M. le Préfet obtint du Conseil général un secours de 1.000 francs en faveur de ladite Ecole.

L'année suivante, le nombre des élèves augmentant toujours, il fallut songer à louer un nouveau local pour servir de dortoir. Le Conseil général renouvela la subvention de 1.000 francs, prise sur les fonds départementaux.

L'Ecole comptait alors 200 élèves répartis en trois maisons comprenant en tout onze dortoirs, dont trois de 4 lits...

En 1854, une décision du Conseil académique autorisait la commune de Kerfeunteun à supprimer son école communale, à la condition expresse d'envoyer les enfants à l'Ecole des Likès, et de payer à cet établissement, pour les indigents, une somme annuelle de 300 francs. Le dévouement des Frères fut à la hauteur de ce surcroît de travail, et durant vingt années, les écoliers de Kerfeunteun bénéficièrent de l'enseignement donné aux Likès.

D'une ponctualité mathématique, d'un caractère toujours égal, d'une autorité calme et ferme, le C. F. Charlemagne obtenait de tous, par sa seule présence, un ordre parfait et une grande application au travail.

Cependant l'Ecole ne pouvait plus se développer dans des locaux si exigus et si dispersés. Le zélé Directeur fit les démarches nécessaires pour fonder un nouvel établissement. Il acheta un vaste terrain dans la partie la plus salubre de la ville où s'élèvent aujourd'hui les bâtiments des nouveaux Likès. Mais, si les circonstances ne lui permirent pas d'achever son œuvre, son intuition et son coup d'œil rendirent possibles toutes les réalisations de ses successeurs.

*
* *

En 1854, le F. Dagobert, après avoir été plusieurs années à la tête de l'école communale de Quimper, fut appelé à diriger le Pensionnat des Likès. Sous son habile direction, on peut dire que l'établissement acquit une importance capitale, grâce à son esprit d'initiative, à son exquise délicatesse, et aux excellents rapports qu'il eut toujours avec les autorités civiles.

Tant de qualités lui attirèrent la sympathie de la population quimpéroise ; et quand il mourut, presque subitement, le 13 Novembre 1879, la ville entière lui fit des funérailles grandioses.

Ses obsèques eurent lieu à la cathédrale. Tout le clergé de la ville y assistait, ainsi que plusieurs prêtres des paroisses voisines. Mgr l'Evêque donna l'absoute, et l'inhumation eut lieu au cimetière Saint-Louis, en présence d'une foule d'amis qui répandait « des larmes avec des prières » en témoignage de ses regrets.

Nous relaterons l'an prochain l'œuvre de cet excellent Directeur. (A suivre.)

III. — Chronique de l'Association de l'École.

L'année 1925-1926, d'une assemblée générale à l'autre, nous a valu quelques joies et de douloureuses épreuves. Plusieurs de nos amis nous ont quittés pour un monde meilleur ; et, quoiqu'ils soient remplacés, au sein de l'Association, par une jeunesse ardente, vibrante, avertie et résolue, nous conserverons de chacun d'eux un souvenir pieux devant le Seigneur.

Août 1925. — C'est l'époque de la retraite pour les Maîtres, un arrêt de la vie courante pour réparer les forces spirituelles et puiser, à la vraie source, des énergies divines pour la nouvelle année scolaire. Tous les hommes d'œuvres font aujourd'hui des retraites fermées. Beaucoup de chrétiens, soucieux de leur salut et de leur mission auprès de l'enfance, les imitent, et l'on peut citer parmi eux les professeurs catholiques de l'Université et les membres catholiques de l'enseignement primaire public.

Jadis, avant 1906, les élèves du Likès, que les circonstances maintenaient au Pensionnat après le départ de leurs camarades, se glissaient furtivement à la tribune pour jouir du spectacle de 400 Frères en habit religieux, chantant avec entrain ou priant avec ferveur... Que sont devenus ces hommes de Dieu ? Demandez-le à l'Egypte, à l'Espagne, à la Turquie, à l'Angleterre, à l'Amérique du Nord et du Sud, aux Indes, à l'Extrême-Orient.

Un des charmes de ces retraites, aujourd'hui encore, est la visite très paternelle de Monseigneur l'Evêque. Il semble si heureux de revoir ses instituteurs chrétiens, et ceux-ci restent longtemps sous le charme de la parole éloquente et pleine d'enseignements de leur pasteur vénéré.

En Août aussi — M. Vincent Jamet, du Likès, élève officier de réserve, accomplissant son service militaire retardé par des sursis, est revenu parmi nous pour assister aux obsèques de son jeune frère ! C'était un sujet de grand avenir, qui se préparait, lui aussi, à l'apostolat de l'enfance. Dieu s'est contenté de sa bonne volonté.

— Le Likès est représenté aux obsèques de M. Jean Bernard, un jeune parmi nos Anciens. A sa mère désolée, à son frère Alain, nous adressons nos bien sincères condoléances.

— M. Le Port est enlevé à notre section agricole, pour prendre la direction de l'école libre de Plouay, son pays d'origine. Il n'en est pas moins regretté au Likès.

Durant toutes les vacances, les demandes affluent, nombreuses, de nouveaux élèves qu'il est matériellement impossible de recevoir tous. Ah ! il est bien révolu, le temps où les familles se présentaient avec armes et bagages, un samedi quelconque de n'importe quelle saison, et demandaient simplement le F. Calamandre ou le F. Corneille pour avoir une place « auprès des camarades » ! On déposait la literie et les vivres ; puis on faisait visite à l'économe (F. Capréole ou F. Crescentien) qui, entre deux prises, glissait la bien légère note à payer.

— Le 5 Septembre marque une perte sensible pour notre maison du Likès, dans la personne de M. Jacob, appelé à la direction de l'école de Saint-Brieuc. Il remplace là-bas M. Hénault, décédé subitement. Plein d'entrain, de zèle, de force et de gaieté, M. Jacob, qui fut à Quimper un professeur idéal, dirigera son école de la rue du Parc avec sagesse, tact et succès.

*
* *

— Le 1^{er} Octobre, c'est la rentrée : grande affluence de parents, accompagnant leurs enfants, surtout les jeunes et les nouveaux ; grande variété de costumes, aux couleurs éclatantes, donnant à Quimper la note pittoresque, si épanouie et si gaie, qui l'a fait appeler le *Sourire de la Bretagne*.

Les anciens, habitués de la maison, saluent leurs Maîtres et renouent entre eux les amitiés d'antan. Les nouveaux, plus embarrassés, quelques-uns fort intimidés ou en butte à quelque gros chagrin, s'isolent en quelque coin, et, muets, regardent de tous leurs yeux. Mais les surveillants voient le manège, s'approchent avec bonhomie, adressent un mot aimable, provoquent des réponses faciles, gagnent la confiance des plus effarouchés et les confient à la bienveillance de leurs camarades moins sombres et plus vaillants.

— La retraite de rentrée est prêchée par le R. P. Briant. La bonne tenue est générale, et tout fait espérer que l'année scolaire, après si belle mise en train, sera fructueuse sur toute la ligne.

— Le 14 Octobre, service solennel chanté par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, pour le repos de l'âme de M. Hénault (F. Donan), décédé à Saint-Brieuc depuis quelques semaines. Il était directeur du Likès à la fermeture, en 1906.

Une quinzaine de prêtres et un groupe important d'anciens élèves ont tenu à témoigner leurs sympathies, en cette douloureuse circonstance, à la mémoire vénérée du défunt et à l'œuvre qu'il avait été contraint d'interrompre, et qu'il a vue renaître

*
* *

Le 11 Novembre — jour anniversaire de l'Armistice — première sortie pour les pensionnaires. La joie est générale, mais combien précaire ! Un élève de Belz (Morbihan), Edouard Le Rolle, avait dû sortir de la chapelle avant la fin de la cérémonie religieuse. Le médecin, appelé dans la matinée, déclare qu'il y a danger. On mande un spécialiste, puis un autre chirurgien, et l'opération est décidée. Hélas ! en face d'une péritonite généralisée, la science humaine se déclare impuissante. La

mère arrivait à minuit, en automobile, juste à temps pour assister aux derniers moments de son fils qui, deux jours auparavant, semblait reluisant de santé. Il avait quinze ans !

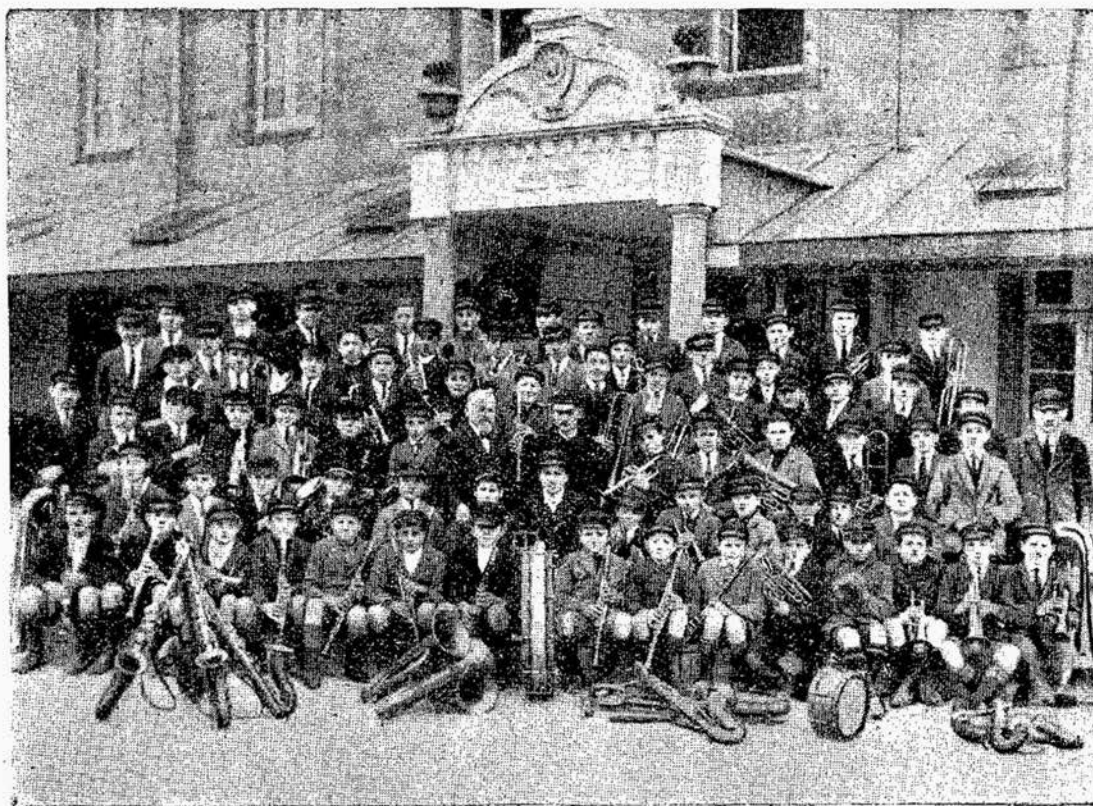
— Quelques jours plus tard, François Guillou, de Brasparts, élève de l'an dernier, nous fait part du décès de son père. Nous n'avons garde d'oublier le cher défunt.

— Le 28 Novembre, le Conseil d'administration de l'Amicale s'est spécialement réuni pour l'attribution d'une partie des fonds provenant des cotisations, à certains élèves dignes d'intérêt et dont les parents n'auraient pu continuer les sacrifices nécessaires pour achever leur instruction.

Le Conseil décide également de communiquer aux Anciens un appel en vue d'aider à la reconstruction de l'Ecole de Reims, où enseigna saint Jean-Baptiste de la Salle, et qui fut détruite pendant la guerre. Cet appel a été entendu. A l'heure où paraissent ces lignes, plus de 3.000 francs ont été offerts par les élèves du Likès, anciens et nouveaux — anciens surtout — en faveur de cette œuvre pie.

*
* *

Le Likès n'oublie pas de célébrer chaque année les fêtes particulières qui sont d'immémoriale tradition dans la maison, comme la Sainte-Cécile, la Saint-Eloi, la Saint-Isidore.



Musique instrumentale 1925 - 26.

La première met en joie la chorale et la musique. On chante à la messe :

Sainte Cécile, ô toi, vierge et martyre,
Patronne des chants inspirés,
A louer Dieu, ta vertu nous attire :
Guide nos cantiques sacrés.

Puis un concert, donné dans la matinée, se termine par le chant national breton du *Bro goz ma Zadou*.

La seconde, c'est la fête des travailleurs du fer, minuscules cyclopes,

Tantôt levant, tantôt baissant leurs lourds marteaux,
Qui tombent en cadence et domptent les métaux.

La troisième est chère, en tout pays, à l'homme des champs, et déjà, dès l'école, à l'enfant qui se destine à la plus noble des carrières, celle qui fournit le pain aux vivants, les bons chrétiens à l'Eglise et au ciel les élus. Écoutons chanter, ce jour-là, les futurs agrigulteurs :

Sant Izidor benniget, patrour al labourer,
Ra vo meulet hoc'h hano, dre holl, e peb amzer ;
Al labourerien douar a c'houlén ho pennoz,
Ma vint ganeoc'h sikouret da vont d'ar baradoz.

*
* *

Les élèves du Likès ont aussi d'autres fêtes d'un caractère plus général : séances récréatives où l'on voit Guignol en personne, faisant des siennes, distribuant et encaissant force coups de bâton, discourant à perte... d'ouïe, et provoquant chez tous le fou rire ;

Séances littéraires où des troupes de passage donnent en représentation les chefs-d'œuvre des maîtres : *Polyeucte* et *Britannicus*, le *Bourgeois gentilhomme*, le *Médecin malgré lui*, *Athalie* et les *Femmes savantes*.

Séances musicales où l'on a le plaisir d'assister tour à tour aux auditions des camarades et de leurs maîtres ès-arts. De loin en loin, il nous est donné d'applaudir les virtuoses du piano ou du violon. Et puis, ce sont les chants des diverses fêtes, religieuses ou profanes : bref, il y a pléthore d'exercices de choix en vue de l'éducation vraiment artistique.

*
* *

Le 2 Décembre, nous recevons des nouvelles de trois jeunes anciens, retirés à l'île Guernesey où ils achèvent leur formation religieuse et continuent leurs études en vue de l'enseignement catholique. MM. Grannec, Le Guellec et Mourrain ont choisi la meilleure part ; mais ils prient Dieu de leur susciter des émules parmi leurs camarades du Likès.

— Le 3, obsèques de M. Dabo, rue du Pont-Firmin, inscrit à l'Amicale.

— Le 8, fête patronale de « Sainte-Marie », sous la présidence de M. le chanoine Joncour, vicaire général. Les chants, sous la direction de M. Broudeur, sont parfaitement réussis. Et un beau concert, par la musique instrumentale de l'infatigable M. Morreau, clôture cette journée mémorable, inaugurée par de ferventes communions et rehaussée par la présence d'un nombreux clergé.

Sainte Marie, Vierge Immaculée, qui avez été choisie comme gardienne de cette maison, protégez-nous !

— Le 24, nous apprenons la mort subite de M. Morreau, qui

fut, sous le nom de F. Colman, le professeur d'un grand nombre d'entre nous. Les meilleures années de sa vie se sont écoulées au Likès, où il remplit successivement divers emplois ; mais ses prédilections allèrent toujours à la musique, et il avait un rare talent pour la formation artistique de la jeunesse.

Ses obsèques furent célébrées le 26, et présidées par M. le chanoine Cogneau, son ancien élève, entouré de plusieurs membres du Chapitre et d'un grand nombre de prêtres.

Derrière le corps suivaient, plongés dans leur douleur et leurs regrets, le vénéré chef du district et de nombreux collègues, ses frères en religion, les membres du Comité des Anciens, et une foule considérable d'amis de la ville et des environs.

— Le jeudi 31 Décembre, le Conseil de l'Association s'est rendu à l'Evêché pour offrir à Mgr Duparc les vœux des Anciens du Likès, à l'occasion du nouvel an. Sa Grandeur a bien voulu les accepter et nous dire combien Elle était heureuse de voir ce bel établissement devenir de plus en plus prospère et fournir à l'armée catholique de nombreux et vaillants défenseurs.

*
* *

— Le jeudi suivant, 7 Janvier, nous parvenait la triste nouvelle de la mort de M. Louis Le Roux, membre du Conseil de l'Amicale, décédé à la suite d'une longue maladie chrétiennement supportée.

M. Gautier, directeur du Likès, et M. Le Gars, vice-président, nous ont représentés aux obsèques, qui ont eu lieu à Ergué-Gabéric (1).

— Le 2 Février, nous conduisons à sa dernière demeure, M. Adolphe Bolloré, le frère de notre Président d'honneur. Depuis qu'il avait pris sa retraite, on le voyait fréquemment au Likès, et c'est toujours avec plaisir qu'il rappelait le souvenir du F. Diogène et des Maîtres qui formèrent sa prime jeunesse. Il fut un fidèle de l'Amicale, dont il conservait la série des *Bulletins*.

A M. Eugène Bolloré et à toute sa famille nos bien sincères condoléances.

— Le 7 Février, nouvelle épreuve cruelle, et nouveau deuil, au Likès. M. Hippolyte Le Scoazec est enlevé, lui aussi, par un mal foudroyant. Il était chargé spécialement de la direction des ateliers de menuiserie nouvellement créés, et il avait su leur imprimer une forte impulsion.

*
* *

Il nous faut arrêter ici la série noire, pour faire mention de quelques matches de football, auxquels ont pris part les élèves du Likès.

(1) Peu de jours après, nous apprenons la mort de M. Marzin, Guillaume, chef de district à la Cie d'Orléans, l'un des fils du vénérable chef de section honoraire, si attaché à notre Amicale.

Nous prenons la plus grande part à la douleur de sa chère veuve, de ses enfants et de toute la famille.

Trois matches inter-divisions, entre les Industriels d'une part, les Commerciaux et les Agricoles de l'autre. La victoire, bien disputée, est passée plusieurs fois d'un camp dans l'autre, pour rester définitivement à l'Industrie.

Deux matches amicaux du « Likès » (1), avec « Saint-Yves » (1). Le Likès a dû avouer sa défaite par 1 but à 3. Défaite honorable...

Match du « Likès » (1) contre « Pont-Croix » (2). Le *Bulletin* de Saint-Vincent a relaté les nombreuses raisons pour lesquelles la victoire, qui les a trahis, aurait dû rester dans leur camp.

*
* *

— Le commandant d'artillerie Le Page, condisciple et ami, au Likès, du lieutenant-colonel Ange Le Meude, un des plus ardents promoteurs du rétablissement de l'Association Amicale, a quitté cette terre le 23 Février. Il aura la joie de retrouver Là-Haut un groupe imposant d'*Anciens*, promus avant lui-même aux délices de la vision béatifique.

Que Dieu veuille consoler et bénir sa veuve et ses enfants !

— Le 2 Mars, nous recevons la visite de M. Ivon Ludovic, capitaine au long-cours, habitant Dinard, son pays d'origine. Il n'avait pas revu le Likès depuis 1895 ! Mais il n'a jamais cessé de le chérir..

— Le 7 Mars, nous apprenons avec grand plaisir que M. Gustave Mauduit, si dévoué à la cause de l'enseignement libre, déjà chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, vient de recevoir le diplôme de « Bienfaiteur de l'Institut des Frères des Ecols chrétiennes ».

Toutes nos félicitations.

— Le 17 Mars, grand émoi dans la bonne ville de Quimper. Les curieux se mettent aux fenêtres et aux portes, pour voir l'interminable défilé de 600 élèves bien rangés, priant à haute voix et chantant des cantiques, sous la direction de leurs Aumôniers et de leurs Maîtres. C'est le Likès qui fait son Jubilé...

Ajoutons que l'attitude de la population a été très respectueuse, et que l'existence, dans leur ville, d'une telle agglomération d'écoliers, a été une révélation pour plusieurs.

— Le lendemain de cette manifestation religieuse, on nous annonce la mort du brave M. Jan, mécanicien de la rue Elie-Fréron, un fidèle de nos assemblées générales. Nos plus cordiales condoléances à sa veuve et à ses enfants.

— Fin Mars, le Directeur du Likès adresse ses condoléances à M. Victor Balanant, député du Finistère, ancien élève et membre de l'Amicale, qui vient de perdre une enfant en bas âge.

— Et voici les vacances de Pâques ! Elles permettent aux élèves et aux Maîtres de prendre quelque repos et de regonfler leurs pneus...

Elles procurent au Likès la visite — toujours appréciée — des « gâs d's arts » retour d'Erquelinnes. Nous constatons

que leurs moyennes sont très bonnes, et nous avons le plaisir de compter le *major* en 2^e année, avec une moyenne de 17.55. Honneur à Michel Le Gall, de Pleyben, qui fait honneur à la Bretagne et au Likès !

*
* *

— Le 18 Avril, M. le Président, A. Le Berre, et M. le Directeur, Joseph Gautier, représentent l'Association au Congrès, à Nantes, de la Fédération des Amicales de l'Enseignement libre de l'Ouest.

— En Mai, le Likès se fait encore représenter à une double cérémonie funèbre : 1^o aux obsèques de M. Pennanéac'h, d'Edern, qui s'est éteint après quelques jours de maladie ; 2^o au service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Pierre Jaouen, frère de notre trésorier-adjoint, et décédé à Kerfeunteun, le 14 Mai 1925. Nous prions les deux familles de bien vouloir agréer nos vives sympathies.

*
* *

— En Mai 1925 aussi ont eu lieu les fêtes touchantes de la communion et de la confirmation des Benjamins du Likès.

La communion solennelle, au jour de l'Ascension, fut précédée d'une retraite admirablement prêchée par M. l'abbé Le Chat, aujourd'hui recteur du Conquet.

La confirmation fut donnée quelques jours après, par Mgr Duparc, sous le parrainage de M. Le Gars, vice-président des Anciens.

Enfin, une retraite de fin d'études fut donnée aux grands par M. le chanoine Morice, du diocèse de Vannes.

Ce furent des jours de joie et de bénédictions, non seulement pour les élèves, mais aussi pour leurs parents, leurs Aumôniers, leurs Maîtres et les amis de la maison.

— En revanche, le Likès faisait une perte irréparable, le 24, en la personne de François Morvan, employé dans la maison depuis plus de 25 ans. Il était d'une piété angélique et d'un dévouement absolu. Il connaissait mieux que quiconque les divers services et tout le matériel du vaste établissement, et il suppléait volontiers, sans aucune invite, à tout service en souffrance.

Nous avons bien prié pour le repos de sa belle âme, nous garderons son souvenir, et nous offrons à ceux qui le pleurent nos bien sincères condoléances.

— La fin de Mai nous apporte encore la nouvelle de la mort de M. Louis Cogneau, frère de M. le Vicaire général, dont nous partageons la douleur.

*
* *

Le 11 Juin, vendredi dans l'octave du T. Saint-Sacrement, le Likès a, chaque année, sa procession solennelle à travers ses cours et ses jardins. A 2 heures, malgré l'incertitude du temps, les petits artistes, nombreux, ardents, habiles, se sont mis à l'œuvre. A 4 heures, tout était prêt. Le zèle pieux avait accompli des prodiges : Notre Seigneur n'aurait à parcourir que des che-

mins fleuris, entouré de cœurs aimants heureux de lui faire un cortège triomphal. « Dommage — disait un petit — que ça ne revienne qu'une fois l'an, la fête du bon Dieu ! C'est toujours celle des saints... »

— Le lendemain de ce beau jour, nous suivions un autre cortège... au cimetière ! celui de M. le chanoine Abgrall, doyen du Chapitre. Il fut l'architecte, si hardi, de la chapelle et de la salle des fêtes du Likès. C'était un savant très estimé ; c'était surtout une belle âme sacerdotale ; et le bon Dieu, nous n'en doutons pas, lui aura ouvert toutes grandes les portes éternelles des célestes parvis.

— Le 15 Juin, nous recevions une lettre du lieutenant Dieucho, de Quimper. Blessé à Souïa (Syrie), il s'est trouvé bien empêché de venir à la fête des Anciens. Il annonce sa guérison... Nous le félicitons et lui souhaitons un prompt retour au pays.

*
* *

La musique instrumentale, si bien montée par M. Moreau, n'est pas morte avec lui. Déjà, le 16 Mai, jour de l'assemblée générale, elle jouait à la chapelle une *marche funèbre* à sa mémoire, pendant que le prêtre se disposait à chanter une absoute solennelle à son intention.

Depuis lors, jusqu'au jour des prix inclusivement, elle s'est dévouée sans répit, jouant « A. M. D. G. » aux trois processions de la Fête-Dieu, aux fêtes intimes mensuelles pour la proclamation des billets d'honneur, à la grande fête de l'Amicale, à la Kermesse des Orphelins de la Providence, à celle du Patronage de Saint-Corentin, à Saint-Denis, etc.

— La fête commune du personnel enseignant, Directeur, Aumôniers et Maîtres, a été célébrée comme chaque année, dans le courant de Juillet.

La veille au soir, un grand élève a exprimé les sentiments et les vœux de tous ses camarades, dans un beau compliment adressé à la direction, et digne des œuvres primées au récent concours d'éloquence.

Le matin, selon la tradition immémoriale de la maison, grande fête des jeux dans la cour principale, avec le concours enthousiaste de toutes les bonnes volontés.

A midi, quelque chose de mieux encore qu'à l'ordinaire. Et tout le reste du jour, grande promenade dans les vallées ombragées et si pittoresques du Stéir et de l'Odét, avec plusieurs *incursions* prolongées au sein rafraîchissant de leurs ondes.

Le Chroniqueur.

Honneur aux braves !

Dans les débuts d'Août, Alexis Féchant, de Douarnenez, se jetait à l'eau, tout habillé et immédiatement après son repas, pour se porter au secours d'un enfant qui se noyait dans le port ; il fut assez heureux de le ramener sain et sauf sur la cale. Notre jeune camarade, âgé de 18 ans, en est à son sixième sauvetage dont plusieurs au péril de sa vie.

N. B. — Le retard apporté à l'impression du *Bulletin* nous permet de rappeler aux Anciens le souvenir du jeune Jean-Louis Quéméré, frappé de congestion en prenant un bain dans l'Odet, de M. Clet Guichaoua, si fidèle à son Likès, qu'il illustra par une vie toute de labeur et de dévouement aux saintes causes de la famille, de la patrie et de la religion et enfin de M. Kervarec, commerçant à Douarnenez.

Aux familles éprouvées nous adressons nos bien sincères condoléances et l'assurance de notre souvenir dans la prière.

C'est par un oubli très involontaire, que, dans le dernier *Bulletin*, il n'a pas été fait mention du décès de notre ami Pierre Jaouen. Que son frère Louis Jaouen et sa famille veuillent accepter nos excuses et toutes nos sympathies.

Le Chroniqueur.

Agriculture. — Élevage.

Une vache vendue 82.000 francs.

Un groupe de Frères des Ecoles chrétiennes, fuyant la persécution combiste en 1904, quitta Quimper pour se rendre à Vimiera, en Guernesey ; ils y cultivèrent une propriété et y firent de l'élevage pour l'entretien de leur personnel et le soutien de leurs noviciats. Leur étable fut vite appréciée dans les grands concours que les Anglais savent si bien organiser. Une de leurs vaches, *Flora*, surtout, obtint de nombreux prix, ses produits étaient enlevés à des prix élevés jusqu'à ce qu'elle-même fit la fortune d'un Américain qui l'avait bien payée.

C'est une descendante de cette *Flora* qui vient d'être primée au concours de la Pentecôte. Elle a été vendue ensuite au prix de 425 livres, ce qui, au cours du change, faisait plus de 82.000 francs français.

Avis à nos amis agriculteurs.

UNE COMMUNICATION...

... de la rédaction du *Bulletin*, demande si la rubrique inaugurée l'an dernier, page 34, doit être maintenue. Elle ne le sera qu'avec le concours *actif* des Anciens... qui sont donc priés, le cas échéant, d'envoyer des réponses et de proposer des questions.

Et puis, voici une idée pratique pour les *jeunes anciens* de la région de Quimper ou d'ailleurs : « Ne pourraient-ils pas s'entendre pour préparer très discrètement, entre Janvier et la réunion annuelle, une petite *pièce* où d'intéressants monologues ou chansonnettes, dont ils nous feraient la surprise aussitôt après le banquet ? Allons, qu'on en cause, qu'on s'organise et qu'on avertisse.

Le Secrétaire.

ÉTAT

DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LIKÈS

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

Sa Grandeur Mgr Duparc, Evêque de Quimper et de Léon.

MEMBRES HONORAIRES :

C. F. Carolius, ancien Visiteur des Ecoles chrétiennes.

MM.

L'abbé Le Borgne, curé-doyen de Pont-l'Abbé, ancien aumônier.

L'abbé Rolland, recteur de Bourg-Blanc, —

L'abbé Guirriec, curé de Bannalec, —

L'abbé Le Gall, aumônier du Likès.

L'abbé Gouchen, —

CC. FF.

Donat-Louis, ancien professeur.

Divitien-Henri, —

Clodoald-Marie, ancien sous-directeur.

Crispin-Joseph, ancien professeur.

Corbré-Marie, —

Anastase, —

Corneille, —

Domitien, —

Colman-Gabriel, —

Clotaire, —

François, —

MM.

Le Gall, Yves, ancien directeur.

Le Président de l'Amicale de Lorient.

— Saint-Brieuc.

— Saint-Marc.

— Arradon.

— Lambézellec.

— Vannes.

Loisel, Jean, ancien économe.

Rannou, Alain, ancien professeur, dir^r Etainpuiis (Belgique).

Jacob, Mathurin, —

Le Pointer, Joseph, —

Mondéguer, Joseph, —

Le Guen, Francis, —

Le Goff, François, —

Le Port, Joseph, —

Kervella, Jean-Marie, —

Le Corre, (F. Corneille), —

Paugam Jean, ancien sous-directeur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. Le Berre, Alain, négociant à Quimper.
Présidents honoraires : MM. Bolloré, Eugène, 34, quai de l'Odet.
— le chanoine Cogneau, vicaire général, Evêché.
Gautier, Joseph, directeur du Likès.
Vice-Présidents : MM. Le Gars, Pierre, Kernévez, Kerfeunteun.
— Salaün, Jean, 64, quai de l'Odet.
Trésorier : M. Cabon, Charles, rue Elie-Fréron, Quimper.
Trésorier-adjoint : M. Jaouen, Louis, menuiserie, Kerfeunteun.

Membres :

MM.
Le Bras, Edouard, 9, boulevard de Kerguélen.
Coadou, Jean-Marie, Launay, maire de Plogonnec.
Chanoine Cornou, directeur du *Progrès du Finistère*.
Danion, Jean-Marie, Messilien, Kerfeunteun.
Dhervé, Pierre-Marie, Quillihouarn, Penhars.
Fily, Alain (père), Kererven, Plogonnec.
De Kérangal, Charles, avocat, rue du Palais.
Mauduit, Gustave, 6, rue Verdelét.
Rolland, Paul, entrepreneur, rue des Reguaires.
Le Roux, Alain, Mélénez, Ergué-Gabéric.

**Liste (des MEMBRES BIENFAITEURS (20 francs).
par Communes (et des MEMBRES ACTIFS (10 francs).**

MM. *Angers (M.-et-L.)*

R. P. Corentin, capucin, 28, Cour
S. Laud.

Argol (F.)

Blouët (père), Fontaine-Blanche.
Blouët, Louis (fils), —

Arzon (M.)

Blanchet, Aimé, Labert.
Couédel, Pierre, bourg.

Audierne (F.)

Le Bars, Yves, route du Cap.
Evenat, Joseph, —
Guidal, Jean, entrepreneur au
bourg.
Kersaudy, Pierre, place de la
Liberté.
Priol, Ernest, rue Double.
Tanter, Pierre, Grand'Rue.

Auray (M.)

Cadudal, Marcel, 9, place de la Vic-
toire. *Salaün*
* Cardaliaguet, Joseph, directeur, So-
ciété Générale.
Granger, Louis, commis d'Inscrip-
tion maritime.

Avranches (M.)

Sanson, Roger, 5, rue du Gué de
de l'Epine.

MM. *Bannalec (F.)*

Biger, notaire, E. V.
Le Gall, René, au bourg.
Pérez, Guillaume, Kéranquelsen.
Rodallec, Henri, au Verger.
Le Tallec Yves, à la Véronique.

Ile de Batz (F.)

Abbé Salaün, recteur.

Belz (M.)

Goumont (père), Moulin-des-Oies.
Goumont, René, —
Goumont, Joachim, —

Bénodet (F.)

Jaouen, Jean, propriétaire.

Beuzec-Cap-Sizun (F.)

Andro, Yves, Lézélguen.
Bescond, Hervé, Kézananquen.
Pansart, Thomas, Kerroulec.

Beuzec-Cong (F.)

Glémarec, Yves, Kerambacon.
Le Crane, Louis, La Boissière.
Flatrès, Kerargant.
Hervé, Gustave, Coat-Cong.

Brasparts (F.)

Baraër, Yves, Kerlaguen.
Le Corre, Yves, Ty-ar-Goazic.
Le Guillou, François, Kerluavel.
Kerdévez, Joseph, Kerandour.

MM. *Brest (F.)*

Ameline, Louis, 40, boulevard Gambetta ; 59, rue Yves-Collet.
Abbé Balbous, vicaire à Recouvrance.
Bideau, officier d'administration.
Direction constructions navales.
LE BOURHIS, Guy, capitaine d'artillerie, 45, rue Louis - Pasteur (M. Bienfaiteur).
Capitaine Sébastien, officier d'administration, Constructions navales
★ Chanoine CARDALIAGUET, aumônier, 14, rue Jean-Macé (Membre Bienfaiteur).
Cariou, François, 120, rue Jean-Jaurès.
Le Coz, François, 63, rue Louis-Pasteur (I. T. H.).
Férellec, François, industriel, 79, rue de Siam.
Le Feunteun, Alain, horlogerie, 18, rue Jean-Jaurès.
Le Feunteun Maurice, 18, rue Jean-Jaurès.
Gauthier, Emile, (R. C.), rue de Gasté.
Gloane, Charles, 27, rue de l'Eglise.
GUICHARD, Eugène, 103, rue de Siam (Membre Bienfaiteur).
Kerbiriou, Stanislas, 97, rue Jean-Jaurès.
Kerloc'h, Joseph, 6, place Tour-d'Auvergne.
Marion, Auguste, 1, place du Bouguen.
Penn, Louis, 1, rue Traverse.
PÉRODEAU, Hippolyte, pharmacien - droguiste, rue Jean - Macé (Membre Bienfaiteur).
Péron, Joseph, rue Louis-Pasteur.
Le Roux, Alain, 32, rue de Siam.
Le Tous, commis de marine, 39, rue Puebla.
Youénou, J. - L. (P. T. T.), 22, rue Amiral-Courbet.
Youénou, Pierre, 10, rue Latouche-Tréville.

Briec (F.)

Daoudal, Alain, Parc-Hamon.
Feunteun, Jean, au Vern.
Gestin, René, Kerviel.
Gouérou, Corentin, Kervelen.
Maguer, Hervé, Coat-Glas.
Maguer, Yves, —
Mahé, Jean, Kervouët.
Mérour, Hervé, Menhir.
Mérour, Jean-Marie, Vern-Braz.
Ollivier, Guénolé, bourg.
Trellu, Pierre, Garnilis.

Camaret (F.)

Le Dé, Arsène, marceyeur.

MM. *Carhaix (F.)*

Saout, Charles, route de Brest.
Carnac (M.).

Le Sausse, René, mécanicien.
Cast (F.).

Cornic, Pierre, Kéricum.
Caudan (M.).

Le Portz, Joseph, ancien maire.
Yuhel, Guy, Kervoter.
Yuhel, Louis, —

Châteaulin (F.)

Avan, Yves, 7, quai de Nantes.
Le Doaré, Jean (père), 10, rue Graveran.
Le Doaré, Louis, Ty-Glas.
Garo, André, 8, rue Graveran.
Garo, Joseph, —
Launay, Jules, place du Marché.

Châteauneuf-du-Faou (F.)

Daëron, Yves, propriétaire.
Menguy, Maurice, gare.
Piriou, Mathieu, route de Quimper.
Riou, Jean, Tirilly.

Cherbourg (M.)

Caudal, Henri, 18, rue Notre-Dame.
LE GOT, Alexis, 1^{er} maître-mécanicien, Défense fixe (Mem. Bienf.).

Cléder (F.)

Prigent, Arsène, mécanicien au bourg.

Clohars-Fouesnant (F.)

Hervé, Jean, métairie Bodinio.
Le Bras, Alain, boulangerie, au Drennec.

Le Cloître-Pleyben (F.)

Favennec, Noël, commerçant au bourg.

Concarneau (F.)

Le Breton, André, usines Citroën.
Le Cloarec, Albert, 2, rue Suffren.
Guédon, Pierre, villa « Treiz-Guen ».
Guilbaud, Jules, 12, rue Bayard.
Le Séac'h, Henri, négociant.

Coray (F.)

Mévellec, François, Lanneurien.
Crozon (F.).

Didailler, Hervé, lieutenant de vaisseau « Rhône ».

Damgan (M.)

Le Besque, Jean, Pénérf.
Le Besque, Yves, —

Dinard (I.-et-V.)

Ivon, Ludovic, villa « Ondine ».

MM. *Dinéault (F.).*

Cornec, Jean, Trévoizec.
Cornec, Gabriel, Rosconec.

Douarnenez (F.).

Bossenec, Bernard, 15, rue Duguay-Trouin.
Criou, Edouard (père), quincaillerie, rue Duguay-Trouin.
Criou, Edouard (fils), quincaillerie, rue Duguay-Trouin.
Féchant Alexis, mareyeur, rue Rou-doulec.
Gautier, Romain, Hôtel du Commerce.
Hilliet, Georges, 21, rue Rosmeur
KERVAREC, Jean, 4, rue Amiral-Courbel (Membre Bienfaiteur).
Mottier, Henri, Crédit Nantais.

Elliant (F.).

Guyader, Yves, Rubicon.

Erdéven, par Estel (M.).

Le Donant, Jean, bourg.

Ergué-Armel (F.).

LE BERRE, Alain, président, près la Gare, Quimper (M. Bienfait).
Cariou, avenue de la Gare.
Feunteun, Alain, Kervern.
Nédélec, Jean, Bourdonnel.
Quéméré, Alain, Keromen.
Quéméré, Joseph, —

Ergué-Gabéric (F.).

Nédélec, Jean-Marie, Lésergué.
Nédélec, Louis, Saint-Joachim.
Riou, René, Tréodet.
Le Roux, Alain, Mélénez.
Tanguy, Quillihuc.

Esquibien (F.).

Riou, Jean-Michel, Custren.
Riou, Yves, lieutenant de vaisseau, (voir Toulon).

Le Faouët (M.).

Savary, Adrien, rue du Château.

La Forêt-Fouesnant (F.).

Gléonec, Yves, Prat-Land-Vras.

Fouesnant (F.).

Le Guellec, hôtel des Dunes, Beg-Meil.
Parquer, Alexandre, hôtel de la Plage, Beg-Meil.
Parquer (fils), hôtel de la Plage, Beg-Meil.
Quilfen, Joseph, industriel, au bourg.

Fougères (I.-et-V.).

Cogneau, Théodore, horticulteur, Champ-de-Foire.

MM. *Gouézec (F.).*

Abbé Marzin, vicaire.
Bouzard, Yves, Tromer-Vras.
Le Roy, Pierre, Quelven.

Goulien (F.).

Dagorn, Yves, Le Croissant.
Thalamot, Bréhonnet.

Gourin (M.).

Poënot, Pierre, électricien, E. V.

Gourlizon (F.).

Le Bars (père), Penhiel.
Le Bars, François (fils), Penhiel.
Le Bars, Keramelin.
Chatalic, Louis.
Hémon, François, Leurvoyen.
Kéribin, Jacques, Keryan.
Kéribin, René, bourg.

Ile de Groix (M.).

Baron, Joseph, Landost.

Guengat (F.).

Chuto, Jean-Louis, Saint-Alouarn.
Cornec, Corentin, bourg.
Dhervé, Hervé, Robarth.
Doaré, Jean, Grande-Boissière.
Fertil, Jean-Louis, Rumerdy.
Hémon, Jean, mécanicien.
Lozac'hmeur, Yves, Manoir.
Nihouarn, Jean-Louis, Kerguerbéc.
Pérennou, Jean-Louis, Kervroac'h.
Le Quéau, René, Kerogan.

Ile Guernesey (Vimiera).

Le Bras, Vincent (F. Colombien-Léon).
Grannec, Gilles (F. Dizier-Noël).
Grannec, Guillaume (F. Côte-de-Jésus).
Le Guellec, Laurent (F. Cyprien-Laurent).
Mourrain, Alain (F. Corent.-Alain).

Guiclan (F.).

Le Bras, Kermat.
Combot, Yves, Kérilly.
Quéinnec, Pierre, Pen-ar-C'hoat.

Guidel (M.).

Coëffic, Jérôme, Coat-Coff.
Coëffic, Joseph, Kerméné.
Le Doussal, Jean, Lemariel.
Guillerm, Yves, Bec-Ménez.

Le Guilvinec (F.).

Le Nivez, ingénieur-mécanicien, « Lynx », Saint-Nazaire.
PÉRODEAU, Joseph, receveur des Postes, (Membre Bienfaiteur).

Guimiliau (F.).

Mazé, Joseph, entrepreneur.

MM. *Guisriff (M.)*.

Cadic, Joseph, près la Gare.
Le Goff, Jean, Boudou-Banal.
Pichon, Roger, Kerlaze.

Hennebont (M.).

Ferrand, 5, place du Marché.
Le Fur, Lallumec.
Le Ruyet, Joseph, 127, rue Neuve.
Thomas, Maurice, industriel, près la Gare.

Ile-Tudy (F.).

Adam, Alphonse, mécanicien - chef.
Guinvarch, Jean, bourg.

Issy-les-Moulineaux (S.).

Quistrebert, Léon, Saint-Nicolas.

Le Juch (F.).

Le Bihan, Yves, Menez-Merdy.
Kéribin, Guillaume, Kériner.

Kerfeunteun (F.).

Bargain, François, Capitaine au cabotage, 6, bourg.
Le Bescond, Jean-Marie, Moullyouen.
Le Clec'h, René (père), commerçant au bourg.
Le Clech, Yves (fils), commerçant au bourg.
Le Clech, René (fils), commerçant au bourg.
Le Cœur, René, Penhoat.
Cornic, Jean-René, manoir des Salles.
Danion, Jean-Marie, Messilien.
Danion, Stang-Vian.
Dorval, René, Tréqueffélec.
Dorval, Métairie-Neuve.
Doaré, Joseph, Créac'h-Alan.
Fily, Yves, villa des Coquillages, Saint-Yves.
Le Gars, Pierre, ancien maire, Kernévez.
Le Gars, Jean, Bécharles.
Le Gars, Louis, Kernévez-Erquelines.
Grall, constructeur - mécanicien, bourg.
JAOUEN Louis, entrepreneur, bourg (Membre Bienfaiteur).
Jaouen, Jean-Marie, P. T. T., bourg.
Louboutin, Hervé, Croix-des-Gardiens.
Louët, Jean-Marie, restaurant, bourg.
Le Moënner, Jean, cycles, bourg.
Le Moënner, Joseph, électricien, bourg.
Mazéas, Hervé, Pontusket.
Philippot, Joseph, Bolhoat.
Poulhazan, Charles, Tréouzon.

MM. *Kernével (F.)*.

Le Beuze, Henri, commerçant au bourg.
Le Dérout, Maurice, Kerlouarn.
Guillou, Jean-Marie, Toulhouarnec.

Lamballe (C.-du-N.).

★COGNEAU, Henri, rue de Bouin (Membre Bienfaiteur).

Lambézellec (F.).

Pellé, Louis, boulangerie, Croix-Rouge.
Gélébart, Joseph, Lanrédec.
Gélébart, Gilles, —

Landerneau (F.).

Cariou, Charles, Banque Bretonne.
Vicaire, Denis, épicerie, 8, place de du Marché.

Landivisiau (F.).

Inizan, Joseph, place de l'Eglise.
Messenger, François, rue Neuve.
Ollivier, Eusèbe, Le Drennec.

Landrèvarzec (F.).

Bothorel, Jean, Vengleu.
Le Corre, Rularon.
Guyader, Corentin, boulangerie.
Guyader, Yves, Salou.
Rolland, Jean-Marie, Kergréis.

Landudal (F.).

Feunteun, Alain, Kernadoret.
Le Nay, Yves, secrétaire de mairie.

Landudec (F.).

Ansquer, Guillaume, Penfrat.
Gentric, Louis, maire, Kergréis.
Gentric, Louis (fils), Kergréis.

Lannion (C.-du-N.).

GUÉZENEC, Eugène, commerçant (Membre Bienfaiteur).
LE HOUÉROU, A., usine de Forlac'h (Membre Bienfaiteur).

Lanriec (F.).

Corré, Joseph, (père), Kerrichard.
Corré, Yves (fils), —
Le Déréat, Marc, Moulin-de-Mer.
Guillou, Joseph, Kerambars.
Loussouarn, Jérôme, mécanicien.

Laz (F.).

Stervinou, Jean, bourg.

Lesneven (F.).

Cardaliaguet, Antoine, quincaillerie.
Guéguen, Jean, quincaillerie.
Heurtault, Albert, pharmacie.
Abbé Lozac'hmeur, professeur au Collège.

Lille (N.).

Trévidic, Henri.

MM. *Locmariaquer (M.)*.

GESTALEN, Joseph, ostréiculteur.
Pointe-et-Ville (Memb. Bienf.).

Locronan (F.).

Coadou, Guillaume, mécanicien.
Gautier, Emile, bourg.
Guéguen, Stanislas, bourg.
Hémon, Guillaume, adjoint-maire.

Loctudy (F.).

Le Gall, Alexis, mareyeur.
Jourdren, Jean, officier d'adminis-
tration Artillerie coloniale.

Logonna-Quimerch (F.).

Caër, Yves, Kermorvant.

Lopérec (F.).

Rolland, Yves (père), Cosquer.
Rolland, Yves (fils), —

Lorient (M.).

Bihan, Yves, 12, rue de Brest.
Le Brun, directeur, 10, rue Plon-
quet.
Chupin, Edmond, 10, avenue de
Merville.
Gadon, E., 15, place Alsace-Lor-
raine.
Jéhanho, André, 18, rue du Mor-
bihan.
Masson, Emmanuel, des P. T. T.
Masson, Louis, capitaine de cor-
vette, 4, rue de l'Hôpital.
Nicaise, Robert, 10, rue Capitaine-
Lefort.
Raude, Pierre, 27, rue Michel-Bou-
quet.
Le Roy, Georges, 12, impasse Saint-
Christophe.
Ruault, Victor, 25, rue Michel-Bou-
quet.
Thomas, René, professeur, 1, rue
Vauban.
Tuauden, Joachim, capitaine de
corvette, 11, rue du 62^e

Mahalon (F.).

Le Bihan, François, Lanfiacre.
Le Brusq, Corentin, Tybiriou.

Marseille (B.-du-R.).

Cabon, Louis, ingénieur, 12, tra-
verse Madrague.

Meilars (F.).

Kérivel, Jean (père), Kervénagat.
Kérivel, Jean (fils), —
Le Moal, René, Kermeur.

Melgven (F.).

Bourbigot, Jean, Kerrouzic.
Lancien, Jean (père), Penhoat-Ca-
dol.
Lancien, Jean (fils), Penhoat-Cadol.
Naour, Jérôme, bourg.
Talgorn, François, Kerlijour.

MM. *Mellac (F.)*.

Le Goc, Mathurin, Kervaziou.
Ravallec, Louis, Kerdouric.

Milizac (F.).

Le Gall, Ténénan, bourg.
NÉDÉLEC, François, commerçant,
adjoint-maire (m. b.).

Moëlan (F.).

Guillou, Corentin, boucherie.

Morlaix (F.).

Abbé LE BERRE, recteur de Saint-
Melaine (Membre Bienfaiteur).
Souëtre, Jean, rampe Saint-Nicolas

Nantes (L.-I.).

Le Berre, Jean-Marie, 4, rue Du-
chaffaut.

GUILLOUET Marcel, ingénieur A
et M, 28, rue Casimir-Périer.
(Membre Bienfaiteur).

HEURTÉ Simon, 6, rue Voltaire
(Membre Bienfaiteur).

Flatrès, 3, rue du Calvaire.

Ouessant (F.).

Quinquis, greffier de Paix.

Pagny-sur-Moselle.

Kériel Victor, directeur, usine Cie
Lorraine des Lampes électriques

Paimpol (C.-du-N.).

Canivet Joseph, ingénieur - archi-
tecte E. T. P.

Ollivier Pierre, professeur, Ecole
libre.

Paris (S.).

R. P. Cabon, secrétaire général, 30,
rue Lhomond, (5^e).

Passage-Lanriec (F.).

Guillou Alexandre, 15, rue Mau-
duit-Duplessis.

Rochedreux Francis, 33, rue Mau-
duit-Duplessis.

Penhars (F.).

DHERVÉ Pierre-M^{ie}, Quillihouarn
(Membre Bienfaiteur).

Cardaliaguet Henri, Kerlagatu.

Cariou Jean, Rosoquer.

Cariou Michel, —

Conan, Prat-an-Roux.

Le Corre, Kervalguen.

Dhervé Jean, Quillihouarn.

Feunteun, Kergestin.

Hélias Pierre, Kereyen.

Puech Alphonse, Kermabeuzen.

Puech Alph. (fils), —

Salaün Jean-L^s, Moulin-Toulgoat.

Perros-Guirec (C.-du-N.).

Le Gall-Jaouen, commerçant, près
la Gare.

MM. *Peumerit* (F.).

Le Borgne Alexis, Kerscao.
Le Borgne Hervé, bourg.
L'Helgouach Pierre, Lespurit-Coat.

Plabennec (F.).

Çaïk-ar-Gall, cons. d'arrondissem.

Pleuven (F.).

Rivière Charles (père), Kerguilav.
vant.

Rivière Jean (fils), Kerguilavant.

Pleyben (F.).

Cochennec Yves, boucherie.
Le Gall Michel, Grand'Place.
Abbé Tanneau, vicaire.
Tersiguel François, près la Gare.

Ploaré (F.).

Doaré Pierre, Kérouvillec.
Caradec François, Kervuillerm.
Caradec Henri, Kerdaëc.
Caradec Joseph, —
Kervoalen Jean, Kerstrat.
Larhantec Pierre, Costaner.
Quiniou (père), Lesperbé.
Quiniou Jean (fils), —

Plœmeur (M.).

Couëdel Gildas (père), château du
Ter.

Couëdel Gildas (fils), château du
Ter.

Esvan Joseph, Kervénanec.
Moreau Jean, Mir en Kersappes.
Pennec Eugène, rue de la Poste.
Quinquis Hervé, prof. Ecole libre.
Richard Louis, Sainte-Anne.

Ploërmel (M.).

PrévotEAU Charles, bijouterie.

Ploëven (F.).

Boussard Thomas, Kergonan.
Marzin Corentin, bourg.

Plogonnec (F.).

Bourhis Pierre, Prat-Youen.
Cariou Jean-René, Kerguinou.
Coadou Jean-Marie, Launay.
Cosmao Jean-Louis, Kernévez.
Fily Alain (père), Kererven.
Fily Alain (fils), Kererven (Mem-
bre Bienfaiteur).
Le Floc'h René (père), commerçant
au bourg.

Le Floc'h Jean (fils), bourg.

Le Floc'h, Kérustans.

Garrec Hervé.

Le Grand Vincent, Lézoudouaré.

Henry Jean, Kerdily.

Ligen François, Kérufé.

Ligen Jean-René, —

Le Quéau Jean-Louis, Kerroriou.

Seznec Jean-Louis, Nartous.

Plomelin (F.).

Bescond Jean-Pierre, Kerguella.

MM. *Plomodiern* (F.).

BRIAND Corentin, commerçant
(Membre Bienfaiteur).

Hénaff Jean, Lagadven.

Hénaff Pierre (fils), Lagadven.

Poudoulec Jean, forgeron au bourg.

Plonéis (F.).

Cornec Guillaume, maire.

Cornec Jean, Kerdreïn.

Le Dû Pierre, Kergoat.

Letty Jean-Marie, Léty.

Moënner Claude, Kerlaëron.

Pernès René (père), Ménez-Bras.

Pernès René (fils), —

Pernez Jean-Marie, commerçant au
bourg.

Plonéour-Lanvern (F.).

Daniel René (père), vins, bourg.

Daniel René (fils), —

Daniel Joseph, bourg.

Plonévez-du-Faou (F.).

Le Baut Henri, vins, bourg.

Gaounac'h Charles, étudiant à An-
gers.

Plonévez-Porzay (F.).

Bidan, Kerdalaë.

Kernaléguen Alexis, Cosquer.

Kernaléguen Joseph, Kergos.

Kernaléguen Stanislas, boucherie.

Plouay (M.).

Le Flem Edmond, brigadier de
gendarmerie.

Naizain Louis, propriét. au Paoü.

Philippe Georges, bourg.

Ploudalmézeau (F.).

Jacob François-Marie, expert au
bourg.

Ploudaniel (F.).

Le Gall Auguste, Larmigues.

Plougastel-Daoulas (F.).

Kervella Louis, Tinduff.

Thomas Mathurin, maire.

Plouguerneau (F.).

Pervez François, Ecole libre.

Plouhinec (F.).

Ladan Germain, Kerouer.

Mourrain Emile, Kervoazec.

Rogel Alain, bourg.

Rogel Guillaume, bourg.

Plouyé (F.).

L'abbé Boussard, recteur.

Plouzévet (F.).

Le Goff Yves, Kerfurunic.

Le Gouill Jean (père), Trébrévan.

Le Gouill (fils), —

Guéguen Pierre, Kervinou.

MM. Pluguffan (F.).

Cornec Guillaume, La Grande-Boissière.
Cornec René, La Grande-Boissière.
Plouzenne Yves, Kergoniam.

Pluvigner (M.).

Le Bihan, ancien boulanger, bourg
Pont-l'Abbé (F.).
Bargain Ignace, capitaine de la Marine marchande.
Cariou André, négociant, r. Ernest-Renan.
Criou Henri (père), 12, place Gambetta.
Criou Henri (fils), 12, p. Gambetta.
Diquélou Louis, clerc de notaire.
Le Floc'h Jean, 23, rue Voltaire.
MARÉCHAL Jacques (père), vins, place Gambetta (Memb. Bienf.).
Maréchal Jacques (fils), vins, place Gambetta.
Le Minor (fils), Grand-Moulin.
Toulemont Joseph, Kerlouarn.
Volant Louis, ingénieur I. C. A. M.

Pont-Aven (F.).

Le Bloch Yves, rue du Quai.
Cannévet Henri, r. Vieille-du-Quai.
Glouannec Georges, boucherie.
Docteur Le Louët, E. V.

Pont-Scorff (M.).

Guyomar, notaire, maire.

Pouldergat (F.).

LE BRUN Guillaume, Couëdic (Membre Bienfaiteur).
Le Brusq Guillaume, Kerlaouëret.
Le Brusq Jean, Cornhoat.
Kervarec Jean, Trémibit.
Le Moal Hervé, secrét. de mairie.

Pouldreuzic (F.).

Caradec Pierre, bourg.
Guichaoua Jean-Marie, industriel.
HÉNAFF Jean, industriel, maire, (Membre Bienfaiteur).

Poullan (F.).

Kerivel Alain (père), Kerguirrien.
Kerivel Alain (fils), —
Kerivel Hervé (père), bourg.
Kerivel Hervé (fils), —
Laouénan Gabriel, Kerfiniden.
Olier Jean, Kérinec.

Poullaouen (F.).

Lostanlen François, Goasvermou.
Saliou Pierre, Penfeunteun.

Querrien (F.).

Barc René.
FLÉCHER Jean-Marie, Catclouarn (Membre Bienfaiteur).
Gallo Arthur, commerçant.
Huon François, Quillior.
Abbé Pérès, vicaire.

MM. Questembert (M.).

Degré Thomas.

Quéven (M.).

Even Marcel, Kergolan.
Le Gall Vincent, Saint-Amand.

Quiberon (M.).

Buhé Pierre, comptable.
Miroux Charles, gér. usine Amieux.
Le Visage Jean, directeur de Beg-el-Land.

Quimerc'h (F.).

Le Guillou Nicolas, Taillou.

Quimper (F.).

Alix Simon, 65, r. de Douarnenez.
Allain Joseph, électric., r. Kéréon.
Abbé Balbous, prof. à Saint-Yves.
Bargain Jules, imprim., 1, r. Astor.
Barré Pierre, 18, r. Elie-Fréron.
Barré Robert, 39, r. Saint-Mathieu.
Le Bec Charles, 5, r. de la Providence.
Bédéric Charles, 29, r. du Palais.
Bertholom Pierre, 10, rue Sainte-Thérèse.
Bideau Louis, 14, rue du Chapeau-Rouge.
BOLLORÉ Eugène, P. H., 34, quai de l'Odet (Membre Bienfaiteur).
Bodolec Charles, 18, rue Neuve.
Le Bras Edouard, 9, boulevard de Kerguelen.
CABON Charles, négociant, r. Elie-Fréron (Membre Bienfaiteur).
Carichon Paul, 6, rue du Parc.
Chatalic Hervé, boucherie, 5, rue Saint-Mathieu.
Chatalic Louis, boucherie, 5, rue Saint-Mathieu.
Chenadec, meubles, r. René-Madec.
Le Coq Pierre, 39, aven. de la Gare.
Cornic, vétérinaire, pl. du Champ-de-Foire.
Chanoine Cogneau, vicaire général.
Chanoine Cornou, 3, place Saint-Mathieu.
Chanoine LE COZ, 6, rue Verdelet (Membre Bienfaiteur).
Craff Robert, chemin du Halage.
Cuzon Eugène, coiffeur, r. du Chapeau-Rouge.
Daoudal, sellier, aven. de la Gare.
Daoudal Joseph, 4, r. Saint-Marc.
Daoudal Yves, —
David Charles, Saint-Julien.
DIEUCHO, lieutenant au 118 (Membre Bienfaiteur).
Ely Charles, 2, rue Verdelet.
Esun, fondeur-mécanicien.
Feunteun Jean-René (père), 25, rue Kéréon.
Feunteun Jean (fils), 25, r. Kéréon.
FERMON Yves (père), négociant, rue de Kergariou (Memb. Bienf.).

MM. Quimper (suite).

Fermon Yves (f.), r. de Kergariou.
 Friant Yves, 5, r. de la Mairie.
 Galès Charles, chemin de l'Hippodrome.
 Gloaguen Joseph, 3, pl. St-Mathieu.
 GOUIFFES, charcuterie, 4, avenue de la Gare (Membre Bienfait^r).
 Le Goyat Lucien, rue de l'Hospice.
 Goyat Pierre, place de Brest.
 GRALL Louis, nouveautés, 2, rue du Froul (Membre Bienfaiteur).
 Le Grand Etienne, photographie, rue René-Madec.
 Le Guern André, 9, rue Neuve.
 Guichaoua Yves, 5, r. de la Providence.
 Henriot Jules, manufacturier.
 Henriot Joseph, 72, quai de l'Odéon.
 Henriot Robert, 2, rue Astor.
 JADÉ Jean, député (Memb. Bienf.).
 DE KERANGA^r, Charles, avocat, rue du Palais (Membre Bienf.).
 Kergoat Henri, 1, r. des Halles.
 Lannuzel Alain, 3, rue Le Déan.
 Lecerf Yves, place Terre-au-Duc.
 Liot, hôtel de France.
 Chanoine Le Louët, supérieur de Saint-Yves.
 Manach Jean, 14, rue du Froul.
 Manach Yves, électricien, rue de Kerfeunteun.
 Manach François, sous-chef de bureau chemins de fer, 11, rue Emile-Poff, Rabat (Maroc).
 Marchalot Jean, négoc., r. Kércon.
 Marzin Corentin, 1, av. de la Gare.
 MAUDUIT Gustave, 6, rue Verdelet (Membre Bienfaiteur).
 Meingan Joseph, cimetière St-Marc.
 Le Men Corentin, 39, rue de Brest.
 Morvan Guillaume, 40, rue de Douarnenez.
 Morvézen Yves, Crédit Lyonnais.
 Le Naour Georges, 78, quai de l'Odéon.
 Pennarun René, directeur de la Section normale au Likès.
 Pérodeau Frédéric, quai de l'Odéon.
 Pérodeau Hippolyte, —
 Péron Joseph, carrosserie, rue Vis.
 Pirion E., ancien bijoutier, 19, rue du Chapeau-Rouge.
 Pouliquen Joseph (F. Donatien-Joseph).
 Le Reste Louis, hôtel de la Paix.
 Riou H., peintre, 6 bis, rue de Douarnenez.
 Rolland Paul, entrepreneur, 5, rue du Froul.
 Le Roux Emile, pl. Terre-au-Duc.
 Le Roy, ingénieur I. C. A. M., place du Champ-de-Foire.
 SALAUN Jean, 64, quai de l'Odéon (Membre Bienfaiteur).
 Scouarnec Georges, 8, r. d. Halles.

MM. Quimper (suite).

Sévère Louis, 15, r. Sainte-Thérèse.
 Stagnol, clerc de notaire, r. Julien-Goïc.
 Toulgoat François, 13, r. des Boucheries.
 Toulhoat Joseph, rue de Kerfeunteun.
 TRÉHONY, industriel, avenue de la Gare (Membre Bienfaiteur).
 Treussier Nicolas, boulangerie, 22, rue du Froul.
 Treussier Guillaume (A et M), 22, rue du Froul.
 Vigouroux Corentin, 78, quai de l'Odéon.

Quimperlé (F.).

Audren J., négociant, rue du Cimetière.
 Le Berre Léon, directeur de l'Union Agricole.
 Briant Joseph, 5, rue de Clohars.
 Caill, Kermoulin.
 GÉNOT Auguste, commerçant, rue des Ecoles (M. Bienfaiteur).

Riec-sur-Bélon (F.).

Le Beuze Eugène, Kerpenquerc'h.
 Bourc'his Pierre, bourg.
 Gestalen Jean, Penquelen.
 Thaëron, Gorriguer.

La Roche-Bernard (M.).

Boëffard Paul, rue de l'Hôpital.
 Dérien Marcel (A et M), E. V.

Roscoff (F.).

Balanant, député du Finistère.

Rosporden (F.).

Bertholom Jean, Kerriou.
 Bertholom Yves, —
 Fer Joseph, 31, rue Haute-le-Bas.
 Le Gall Louis, charcuterie.
 Laurent Albert, près des Halles.
 Le Meur Jean-L^s, aven. de la Gare.

Rouen (S.-I.).

Criou René, négociant, 16, rue Thouret.

Saint-Brieuc (C.-du-N.).

Royer Charles, rue Charbonnerie, industriel.

Saint-Coulitz (F.).

L'abbé Gouzien Henri, recteur.

Saint-Evarzec (F.).

Bourhis Pierre.
 Droal Jean, Kériscoac'h.
 Le Goff Yves, bourg.
 Guéguen Jean, Kerguent.
 De Keroullas, Ecole libre.
 Riou Jean-Louis, Mougirou.
 Le Torc'h, directeur Ecole libre.

MM. *Saint-Malo (I-et-V.)*.
L'Helgouach Jean, école, rue de
Toulouse.

Saint-Pierre-Quiberon (M.).
Rio Pascal (père), Kerviham.
Rio André (fils), —
Rio Marcel (fils), —

Saint-Pierre-Quilbignon (F.).
Bossard Paul, 45, rue de la Mairie.
De Kerangal Arsène, villa Sainte-
Anne.

Saint-Pol-de-Léon (F.).
Gestin Francis (A. et M.), Kernévez.
Keramoal François, Créa'h-Quézou.

Saint-Renan (F.).
Mailloux Jean.
Le Roux, huissier, E. V.

Saint-Ségal (F.).
Moal Yves, Kergaër.
Le Nest Yves, Kergadalen.

Saint-Yvi (F.).
Guéguen Yves, Hilbas.
Guillou Jean-Marie, Kerangolven.
Lahuec Yves, Le Créac'h.

Sainte-Hélène, par Landévant (M.).
Danigo Philippe, Kercadic.
Scaër (F.).

Le Bihan Louis (père), Kerlouï.
Le Bihan Jean (fils), —
Boulis François, Kergoaler.
Bourhis Pierre, Kermerieu.
Le Gall Louis, Penvaquer.
Guéguen Jean, Kernabat.
JAFFRÉ Félix, boucherie (M. E.).
Pérès Jean, Kervennou.
Quintin Hervé, Papeterie de Cas-
cadec.
Yaouanck Henri, boulangerie.

MM. *Sizun (F.)*.
Le Sanquer J., Moulin-Neuf.
Toulon.

Le Fé Louis, Ecole des Sous-Offi-
ciers Mécaniciens.
Riou Yves, lieutenant de vaisseau,
66, boulevard de Strasbourg.
Yaouanck François, à bord du
Jean-Bart.

Tourc'h (F.).
Le Guern Pierre, bourg.

Tréboul (F.).
Gonidec Hervé, Trézulien.
Joncour Yves (père), boulangerie.
Joncour Louis, surn. des P. T. T.,
Caen.
Tanguy Joseph, entrepreneur.

Trégunc (F.).
Le Beux Corentin, bourg.
Colin Eugène, Landvintin.
Ollivier Jean-Marie, Le Treff.
Talgorrn Joseph, Kernaour.

Tréhou (F.).
Fichou Gabriel, bourg.
Fichou Louis, Penquer.

Le Trévoux (F.).
Yaouang François, Ker-Corentin.
second-maître mécanicien.

Ur (P.-O.).
Trévidic Alexandre.

Vannes (M.).
Garet Pierre, 30, avenue de la
Gare.
Loréal Charles, Poignan.
MENAIS Joseph, négociant, 19,
place des Lycées (Memb. Bienf.).
Mourrain Joseph, contrôleur des
P. T. T.